
LIRE, C'EST S'INSTRUIRE

Librairie Landry
180, boul. Provencher
GILLES LANDRY PROPRIETAIRE
TEL.: 233-3407



Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

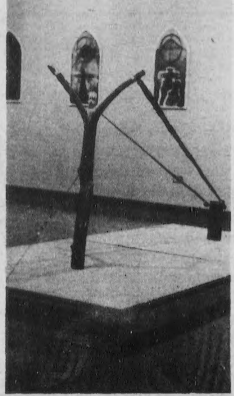
LA LIBERTÉ

LEGISLATIVE LIBRARY
MAIN FLOOR EAST 200 VAUGHAN
WINNIPEG. MAN.
R3C 1T5

ASSURANCES
AUTOPAC
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

Vol 68 No 12 Saint-Boniface Jeudi 19 juin 1980

Au sommaire



"Cruciforme"

L'artiste multidisciplinaire Marcel Gosselin, de Saint-Boniface, fera époque avec son spectacle "Cruciforme" présenté un "vendredi 13 "au Centre culturel franco-manitobain. Un reportage d'André-Yves ROMPRÉ.

Éditorial

Cette fin de semaine, le centre de la francophonie manitobaine va se déplacer à La Broquerie. Pour André-Yves ROMPRÉ, il s'agit là pour les Franco-Manitobains d'une occasion de "se draper" collectivement, sans égard aux divisions passées.

Le Manitoba:

Aux frontières de la francophonie

Nous publions cette semaine la deuxième tranche d'une communication livrée par le sous-ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine de la province, M. René Préfontaine à l'occasion de la 8e biennale de la langue française.

Bilan du Festival 80

La prudence règne

Les responsables du Festival du Voyageur l'avaient déjà laissé entendre avant même que l'édition 1980 ne se termine: le 11e Festival ne sera pas déficitaire. Il ne restait plus qu'à connaître le montant du profit. Le président de l'organisation, M. Gérald Pantel, l'a officiellement annoncé à la réunion annuelle du 17 juin. La somme est respectable: $154,703.25.

par Bernard BOCQUEL

Mais MM. Gérald Pantel et Gérald Turenne, le directeur, que **LA LIBERTÉ** a rencontrés la semaine dernière, ne pouvant donner dans ce numéro un compte-rendu de l'assemblée annuelle pour des raisons d'heure de tombée, tiennent à minimiser l'importance des gains. "On ne veut pas créer l'impression, explique M. Turenne, que le Festival pourra gaspiller de l'argent. On n'est pas sorti du bois, loin de là".

Pour prouver la réaction de son directeur, Gérald Pantel propose le raisonnement suivant. Si les gouvernements fédéral et provincial n'avaient pas donné à eux deux une rallonge "spéciale" de $65,000, les gains ne seraient que de $89,703.

On se souvient qu'en avril 1979 les organisateurs du Festival avaient menacé de mettre cette société à but non lucratif sous tutelle judiciaire si les gouvernements fédéral et provincial ne déversaient pas $194,000 dans les caisses vides. Force est pourtant de constater qu'un supplément de $40,000 du Fédéral par rapport aux $25,000 de l'année 1978/79; et de $25,000 de la Province comparés aux $15,000 de l'année précédente ont suffi.

Une température exceptionnelle

Poursuivant son argumentation chiffrée, le président de la fête d'hiver note que les revenus provenant du casino ont été "grâce à une température extraordinaire exceptionnelle". Qu'on en juge sur pièce: budgétisé à $125,000, le casino a rapporté la somme pharamineuse de $200,000. D'après M. Turenne, il s'agit là "du meilleur résultat jamais enregistré pour un casino au Manitoba". Conclusion mathématique de M. Pantel, qui considère donc les $75,000 de bénéfices non budgétisés littéralement comme tombés du ciel: $89,703 moins $75,000 égal $14,703. Mais, là encore, ce dernier chiffre n'est pas considéré comme le véritable surplus du 11e Festival.



M. Gérald Pantel, président du Festival du Voyageur.

En effet, précise M. Pantel, si le gouvernement manitobain n'avait pas offert une subvention spéciale de $25,000, il aurait fallu, en vertu d'accords, que le Festival rembourse, au 1er juin 80, la première tranche de $25,000 d'un emprunt de $100,000 contracté à la Ville de Winnipeg en décembre 1978.

Selon les dispositions plutôt intéressantes de ce contrat, le Festival n'aura pas besoin de payer ce premier $25,000. La dette envers la Ville ne s'élève donc plus qu'à $75,000. Fort de son raisonnement, le président soustrait ce $25,000 dont l'organisation aurait dû s'acquitter aux $14,703 de "bénéfices" et obtient... un déficit de $10,300.

(Suite à la page 3)

340 canots ont pris d'assaut la Rouge

Quelque 340 canots, comptant en moyenne deux rameurs à bord, ont franchi le fil d'arrivée dimanche dernier, à l'occasion du "canothon" annuel organisé au profit des handicapés mentaux de la province. D'autres photos en pages intérieures.



"Informatiser votre entreprise"
Colloque sur l'utilisation de l'ordinateur dans la petite entreprise
● le vendredi 20 juin 1980 ● renseignements: 233-0210

Éditorial

La Broquerie reçoit...

Le village franco-manitobain de La Broquerie, affectueusement appelée "La Brise" par tous les gens du coin, sera l'hôte en fin de semaine des célébrations locales de la Saint-Jean. Encore une fois, l'organisation de l'endroit attend une foule record pour venir participer à cette fête qui connaît là-bas une ampleur toujours plus grande à chaque occasion, depuis une dizaine d'années surtout.

Cette année, la fête a de nouvelles raisons d'être vraiment la fête communautaire des Franco-Manitobains. La collectivité francophone s'est donnée au cours des derniers mois un drapeau bien à elle, et elle y trouvera une occasion de se rassembler autour de son mât pour retrouver - c'est à souhaiter - une valeur de symbole d'unification populaire. Ce sera en tous cas une véritable occasion pour "se draper" collectivement sans égard aux divisions avec lesquelles on a dû vivre en d'autres temps.

•

Cette année également, la partie "spectacle" de la fête franco-manitobaine prendra une nouvelle allure. Les organisateurs ont en effet choisi d'élargir l'horizon de ce côté en invitant la chanteuse Diane Tell, au lieu de faire place comme par les dernières années au toujours populaire Maurice Paquin. Si ce geste a pu surprendre au départ, il est permis de donner une chance au coureur (ou à la "coureuse", c'est selon...) qui arrivera ici en ayant tout à prouver pour se gagner la faveur de la foule.

Bref, "la" vedette de cette année aura très certainement à subir un test, pour le dire franchement. Car on exigera d'elle de grands efforts pour parvenir à chausser les bottines de Paquin. Et parce que nombreux sont ceux et celles qui s'attendaient à voir ce dernier au rendez-vous rituel. Est-il besoin de rappeler que le style de Diane Tell, pour l'avoir entendue à la radio et sur disque, n'est pas du tout le même que celui de Paquin.

•

Autre nouveauté, les amateurs de vélo pourront avoir l'occasion de se mettre dans l'ambiance de la fête grâce à cette idée originale qu'on a eu d'inviter les jambes alertes à se rendre à La Broquerie en pédalant depuis Saint-Boniface, dès les neuf heures samedi matin.

Enfin, brillante idée que de présenter sur place des visionnements du film consacré à Martial Caron, "De l'autre côté de la clôture"; cela donnera encore à un plus grand nombre la chance de vibrer à ce qu'a été, et est toujours, ce personnage bien typique - et bien d'ici - le Père Caron!

•

En fin de semaine à La Broquerie donc ce sera tout cela, et sans doute un peu plus!

André-Yves ROMPRÉ

Billet

La logique du pouvoir

Ainsi les commissaires de la division scolaire de la Rivière Seine n'ont pas encore jugé utile, lundi dernier, de trancher, avant le mois de juillet, la question de savoir si Maurice et Anne-Marie Sherwood ont le droit d'envoyer leurs enfants à l'école française de Noël-Ritchot, plutôt qu'à la future école d'immersion (encore "mixte") de Saint-Adolphe.

Dans leur dernière lettre adressée à la commission scolaire, les Sherwood expliquent ce qu'ils croient être une "proposition logique", c'est-à-dire "vouloir la meilleure éducation française possible pour ses enfants lorsque celle-ci est accessible dans sa propre division scolaire".

Ainsi les commissaires de la Seine n'ont toujours pas réussi à date, après de multiples efforts, à convaincre le gouvernement Lyon de la nécessité de construire une école régionale secondaire française à Ile-des-Chênes. Une proposition plutôt logique, puisque les commissaires veulent s'assurer de la meilleure éducation française possible pour les enfants dont ils ont la charge.

Dans ces deux affaires, il ne faut chercher qu'une seule logique, celle guidée par le pouvoir. Car force est de constater que la bonne vieille loi du plus fort reste décidément toujours la meilleure. En acceptant de jouer le même triste jeu que le gouvernement provincial joue avec lui, le gouvernement de la Seine vient, une fois de plus, de s'abaisser au niveau des Sterling Lyon.

Mais dans le fond, à force de pratiquer la même vaine politique, il n'est pas impossible d'imaginer que ces deux gouvernements finiront bien par s'entendre, grâce à une sorte de communion de pensé, pour construire l'école d'Île-des-Chênes.

Ensuite, il sera toujours encore temps de penser aux Sherwood.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

"Nos meilleurs voeux"

Le 14 juin dernier, les paroissiens de l'église Saint-Léon de Westmount en banlieue ouest de Montréal, rendaient hommage à leur curé, Mgr Blais, à l'occasion de son Jubilé d'Or de prêtrise.

De nombreux paroissiens de Saint-Boniface se souviennent encore du dynamisme et du dévouement de ce jeune prêtre, qui occupa les postes de vicaire et de curé à la Cathédrale. Vers les années 35 à 40, il fut le grand animateur des groupes d'Action Catholique dont plusieurs fonctionnent encore, tels le Guidisme et l'Oeuvre des Retraites Fermées.

Nous nous joignons à tous ses paroissiens actuels pour lui offrir nos meilleurs voeux et l'assurance de nos prières afin qu'il puisse continuer à exercer son ministère pendant encore de nombreuses années. Ad Multos Annos.

N.B. (Saint-Léon de Westmount, 4311 de Maisonneuve, Westmount H3Z 1L1, Québec).

Raymond Bernier
Saint-Boniface,
Juin 1980.



"Du mauvais côte de la clôture"

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, le film "Du mauvais côté de la clôture", qui donne la parole au père Martial Caron, pourra être vu durant les fêtes de la Saint-Jean à La Broquerie les 21 et 22 juin. Par ailleurs, la bibliothèque de Saint-Boniface, 225 rue de la Cathédrale, proposera ce film les 24 et 25 juin à 19h30. Bien entendu, l'entrée est gratuite.

Le Festival du Voyageur à l'heure des bilans

(Suite de la une)

Les éventuels détracteurs du Festival n'hésiteraient sûrement pas à qualifier un tel raisonnement de fallacieux. De fait, il est si facile de jongler avec les chiffres. Mais cette démonstration par l'absurde permet au moins de prouver un point: avec une gestion éclairée, le Festival du Voyageur n'a rien d'un gouffre financier, que l'on réalise ou non des gains mirobolants au casino.

D'autant plus que la situation financière actuelle est loin d'être mauvaise, même si elle n'est pas à proprement parler saine. En effet, au début juin, le déficit tourne autour de $40,000, tandis qu'en avril 1979 il s'élevait presqu'à $220, 000.

Le travail de la communauté

Et bien entendu, les centaines de bénévoles qui ont contribué à faire du Festival du Voyageur un succès ont aussi leur part de responsabilité dans ce mieux financier. Gérald Pantel en est totalement conscient: "On n'aurait pas enregistré de surplus si la communauté n'avait pas travaillé aussi fort. Le Festival 1980 a très bien fonctionné. Les bénévoles ont produit un excellent travail. Une fois de plus, on peut dire que le Festival est à tout le monde. C'est vraiment la fête de la communauté".

Dans ce sens, le président a confirmé une encore plus grande ouverture à l'endroit des groupes qui prennent une part active au Festival. "Depuis les changements de structures intervenus au niveau du conseil d'administration, les lignes de communication sont plus ouvertes entre les groupes et le Festival". Ainsi, pour la 12e édition, un comité des relais qui regroupe des responsables de chaque organisation concernée sera reconstitué. Son rôle sera de coordonner et de consulter, de manière à ce que l'organisation générale devienne toujours plus efficace.

Somme toute, que ce soit sur les plans financier, organisationnel, humain, le Festival du Voyageur 1980 s'avère être une réussite globale. Les organisateurs ont tort de vouloir minimiser la réussite financière.

Mais, d'un autre côté, il s'agit peut-être simplement d'une manifestation de réalisme. Après tout, si l'on veut obtenir plus de subvention - M. Pantel espère qu'elles s'élèveront jusqu'à 20 pour cent du budget total - on peut difficilement crier victoire. Et puis, un accident est si vite arrivé...

Les petites nouvelles

La constitution préoccupe la F.F.H.Q.

La participation des francophones hors Québec dans le processus de révision de la constitution a constitué, en fin de semaine dernière à Montréal, la préoccupation principale des délégués présents à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones hors Québec.

La F.F.H.Q. a proposé la mise sur pied d'un comité de ministres et de députés francophones élus au niveau fédéral, "afin de permettre aux communautés francophones hors Québec de se faire entendre".

Il semble bien qu'à date peu de consultations ont été engagées entre les responsables de la F.F.H.Q. et les hommes politiques qui seraient concernés par la proposition. Ainsi, rejoint par **LA LIBERTÉ** le mardi 17 juin, le député de la circonscription de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael, a déclaré qu'il n'avait pas encore à faire de commentaires.

Par ailleurs, l'exécutif de la F.F.H.Q. a été presque totalement renouvelé. En effet, si l'on exclut le directeur général de la F.F.H.Q., M. Donald Cyr, seule Mme Jeannine Séguin, qui est devenue la nouvelle présidente en remplacement de M. Paul Comeau, siégeait à l'exécutif l'an dernier.

Les nouveaux membres sont Fernand Bilodeau de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan, qui a été élu à la vice-présidence; Gaston Renaud de l'Association canadienne française de l'Alberta; Paul Leblanc de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et Rhéal Daigle de la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.



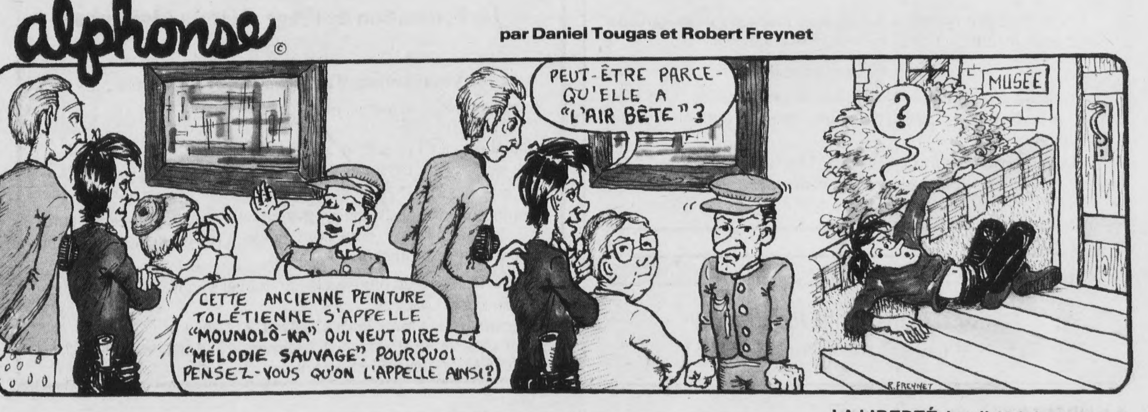
Flotte, drapeau

Après le Centre culturel franco-manitobain voilà une quinzaine de jours, c'était au tour des locataires du 273 Taché, soit le Conseil jeunesse provincial et la Fédération des comités de parents, de pavoiser l'extérieur de leurs bureaux



alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Le processus de la réforme se gâte



La réforme constitutionnelle qui est à se mettre en branle depuis le 20 mai donne l'impression d'un vague retour en arrière...

Quel spectacle! Après une avalanche d'émotions nationalistes comme on n'en a jamais vue, provoquée par les résultats du référendum québécois; après toutes les déclarations de foi renouvelée en l'avenir du Canada; après tous les voeux pieux de réforme, devenue la grande passion de nos chefs d'état, à partir du premier ministre Trudeau jusqu'au politicien le plus mineur du pays (à vous de le nommer; j'encourage la participation active du lecteur); après ce torrent de mots, nous revoilà, plus ou moins, au début des années 70 en ce qui a trait à la réforme constitutionnelle.

Cela aura pris moins d'un mois à cette vague d'émotivité nationaliste canadienne pour s'évaporer sous le soleil ardent des intérêts divergents de nos différentes entités gouvernementales.

Gestes stratégiques

Quelques faits divers, pour le confirmer, au fil des reportages des derniers jours:

- M. Trudeau qui, au lendemain du référendum, avait pris le pays par surprise en envoyant son chevalier errant Jean Chrétien sonder immédiatement toutes les provinces pour relancer le processus de la réforme constitutionnelle, a depuis ce temps jeté passablement d'eau froide sur tout changement radical, du moins dans le domaine du partage des pouvoirs. Toute nouvelle constitution, a-t-il déclaré, devrait accorder des pouvoirs "très, très substantiels" au gouvernement central. Il s'agissait peut-être d'un geste stratégique: on ne commence pas une négociation serrée en cédant du terrain, comme Joe Clark (pour ne donner qu'un exemple évident) avait tendance à le faire. Par contre, il était facile de voir dans ce geste une provocation gratuite à la face de plusieurs provinces dont le partage des pouvoirs est au centre du débat constitutionnel, comme l'Alberta, le Québec et Terre-Neuve.

- Les aviseurs de Bill Bennet de la Colombie ont été ridiculisés lorsqu'ils ont affirmé n'avoir jamais reçu une invitation formelle à la conférence du 9 juin, seulement un message par télex. Claude Morin de son côté affirme que "jamais en mes 17 ans d'expérience gouvernementale ai-je vu un tel manque de courtoisie", en parlant de ce même télex.

Le commentateur qui a souligné ces deux faits au lendemain de la conférence, Allan Fotheringham, conclut que "si les choses commencent déjà à se gâter, il faut blâmer les membres du "cénacle inflexible" de M. Trudeau".

- Il n'y a pas que Trudeau dans le cirque, quoique jusqu'à maintenant, ce soit lui qui tient le fouet. Il y a M. Lougheed, pour qui la question constitutionelle est simple: il s'agit du pétrole. Une fois cette question de base résolue, les choses tomberont en place. Il fait sans doute l'unanimité en Alberta avec de tels propos, mais cela rend la vie un peu difficile pour les infortunés (et il en reste quelques-uns) qui ne demeurent pas dans cette province.

- M. Lévesque, lui, s'est surpassé. Ce qu'il faut, selon lui, entre autres choses, dans une nouvelle constitution, c'est une clause qui assurerait le droit au Québec à l'autodétermination. La discussion constitutionnelle porte, présumément, sur une fédération canadienne quelconque; or pour M. Lévesque il faut y inscrire en bronze la possibilité qu'une des parties constituantes de cette fédération la quitte! Incroyable, mais vrai. Il reste à voir si le maître du cirque pourra garder le vieux lion édenté dans son coin.

- M. Lévesque (le même) s'est prouvé tout de même le plus brillant stratège à l'intérieur de sa province, en demandant aux partis de l'opposition à participer au processus de changement constitutionnel. Ce faisant, il s'est assuré de l'appui de M. Ryan à la position éventuelle du Québec, tout en forçant ce dernier à fixer une fois pour toutes ses positions dans ce domaine.

Que peut-on dire sur Sterling Lyon?

- M. Davis de l'Ontario, lui, a retrouvé un ami, à Ottawa, après de départ de son confrère conservateur Joe Clark. C'est sans doute M. Davis dont la position se rapproche le plus de celle d'Ottawa. Et pourquoi pas? N'est-ce pas que cette position, centraliste aux niveaux politique et surtout économique, a servi l'Ontario le mieux de toutes les provinces?

- M. Lyon. Que peut-on dire de la position exprimée jusqu'à maintenant par le représentant manitobain à ces négociations au-delà de la charte des droits de la personne? Pas grand'chose, si on se fie à l'analyse récente de Frances Russell sur le sujet, publiée dans le "Tribune" du 9 juin. Mad. Russell a jeté beaucoup de lumière sur un sujet que je trouvais jusqu'à maintenant obscur. En effet, M. Lyon a dit et répété depuis quelques semaines qu'il n'appuie pas la Charte des droits de la personne que M. Trudeau désire enchâsser dans la nouvelle constitution; il appuie cependant un amendement à la section 133 actuelle de l'Acte de l'A.N.B. qui aurait pour effet de garantir les droits linguistiques. Or **cette garantie irait beaucoup moins loin que celle préconisée par M. Trudeau.** Selon Mad. Russell, M. Lyon a déclaré lors d'une récente conférence de presse que l'amendement qu'il préconise "aurait pour effet d'inscrire la Loi fédérale actuelle sur les langues officielles à l'intérieur de la constitution canadienne". La Charte de M. Trudeau, par contre, irait beaucoup plus loin, puisqu'elle exigerait que les droits linguistiques soient garantis **au-delà de domaines relevant de la juridiction fédérale pour toucher des domaines provinciaux tels que l'éducation.**

Lévesque et Lyon dans le même lit

Cette Charte se révèle de plus en plus comme un élément indispensable de toute réforme constitutionnelle, du point de vue des minorités hors-Québec. Il est étonnant de constater le peu d'enthousiasme que des organismes comme la F.F.H.Q. ont démontré jusqu'à date sur cette proposition. Se pourrait-il que la Fédération ait découvert que M. René Lévesque n'appuie pas non plus la Charte des droits de la personne? Eh oui. Lévesque et Lyon, dans le même lit sur cette question, pour des raisons assez semblables: selon Lévesque, la Cour suprême ne devrait pas pouvoir s'ingérer dans un domaine qui touche "l'identité même" du Québec. A quoi M. Lyon pourrait facilement répondre: "Précisément!"

Mon intention, dans cette chronique, était tout simplement de décrire le fouillis, pas de tenter de l'expliquer, encore moins d'y trouver une logique ou une solution. Chose certaine; il est nécessaire que les minorités francophones hors-Québec définissent une position substantielle qui leur est propre sur le sujet; le leadership national doit cesser de piétiner. Pour ma part, je crois qu'il faudra, au minimum, appuyer sans équivoque la position de M. Trudeau sur la Charte des droits de la personne. C'est une de nos seules portes de salut pour l'avenir.

À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

Une compagnie nationale qui accepte maintenant des candidatures pour un territoire rural, exclusif au Manitoba.

Revenu annuel jusqu'à **$50,000.00**

Un dépôt remboursable de $5,000.00 est demandé. Ceci n'est pas un permis, (franchise). Toutes les réponses sont strictement confidentielles.

Pour plus d'informations et une brochure descriptive **postez le coupon ci-dessous**

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Téléphone: ____________________

"National Consulting Department"

2107-170, rue Hargrave - Winnipeg, Manitoba

L'Agence Voyages D'Eschambault

en collaboration avec

La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba

vous propose

Voyage organisé aux Maritimes et en Gaspésie

6 septembre au 20 septembre (14 nuits)
Coût par personne:
Chambre pour 1 personne : $1234.00
2 personnes: $1020.00
3 personnes: $ 954.00

Comprend - Avion (Winnipeg/Montréal) retour, tournée en autocar, 14 nuits à l'hôtel, excursions, guide, 4 repas, sac de voyage, taxes, gratuitée, protection annulation.

Visitez le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Île du Prince Édouard et la Gaspésie.
Adressez vous à **Mme Brick 233-8718, 247-3952**
Pour plus de renseignement téléphoner à: **FADOM 247-5162** ou écrire 194, boulevard Provencher.

Dans les prairies

La sécheresse rappelle les années 30

Les conditions de sécheresse qui prévalent depuis le printemps dans les prairies et le nord-ouest américain, rappellent étrangement la grande sécheresse des années 30, époque à laquelle des années presque sans pluie ont coïncidé avec une dépression économique sans précédent.

par Louis MOLIN

À un moment où l'inflation et la crise de l'énergie crèvent les budgets les plus audacieux, le spectre de la sécheresse et ses séquelles rappelle à plusieurs que sans eau, il n'y aura pas de récolte, et sans récolte pas d'argent... Sur ce point les économistes affirment, que les répercussions économiques seront d'autant plus graves et qu' en 1980, les coûts de production sont comparativement aux années 30, beaucoup plus élevés.

À la mi-juin et dans les conditions actuelles, les spécialistes déclarent qu'il n'est plus possible de se leurrer... Il est trop tard pour réensemencer, d'autant plus que les conditions d'humidité ne le permettraient pas. Il faut donc constater que la récolte de 1980 est fortement compromise.

Un désert

Un survol rapide des prairies permet d'établir qu'en Alberta, à l'exception des environs de Lethbridge, les précipitations depuis le printemps sont généralement de 50 pour cent en deçà de la normale. Cette demi-ration dans la plupart des régions est à peine suffisante pour supporter les cultures pendant le mois de juin.

En Saskatchewan il a encore moins plu - 15 mm et moins en bien des endroits -. Dans les régions les plus arrosées, l'eau n'a pas rejoint l'humidité du sous-sol, ce qui menace fortement le développement des cultures sur chaume. Dans les régions de cultures herbagères, une baisse de rendement d'au moins 30 pour cent est déjà prévue.

Au Manitoba, et tout particulièrement dans le sud-ouest de la province, la campagne se transforme en désert, les mares et les étangs se déssèchent ainsi que les champs de foin et les pâturages. En certains endroits, il n'est pas tombé une goutte de pluie depuis le mois de mars, et l'infime couche de neige de l'hiver passé n'a pas permis l'accumulation de réserves d'eau dans le sous-sol. Pour le moment, personne ne veut parler de rendement, mais chaque jour sans pluie taille avec certitude dans la prochaine récolte.

Ces conditions, particulièrement défavorables au Manitoba, se traduiront pour les producteurs, par un double manque à gagner à l'automne... La sécheresse ayant empêché le développement des cultures spéciales, (tournesol, pois, lentilles, colza, etc...) elles ne seront pas là pour être vendues à ce moment. Et ce manque d'argent qu'il faudra emprunter pour payer les frais de culture entraînera une autre dépense à laquelle il faudra faire face.

Pour les laitiers et les éleveurs, la situation est encore plus critique, mais surtout plus présente... L'herbe se fait rare et les réserves de foin s'épuisent. En plusieurs endroits, on a déjà procédé à une forte réduction des troupeaux en prévision de la hausse du coût du fourrage. Plusieurs laitiers affirment, que depuis l'apparition de la sécheresse, les prix ont presque triplé.

Une aide "insignifiante"

Même si le fédéral a promis une aide aux prairies d'environ sept millions de dollars et que les provinces ont aussi des programmes pour soutenir l'industrie agricole et l'élevage, les fermiers éprouvés qualifient l'aide des gouvernements "d'insignifiante..."

Ils affirment qu'en raison de l'étendue du territoire touché par la sécheresse, le manque d'argent dans le secteur agricole aura des répercussions économiques très profondes.

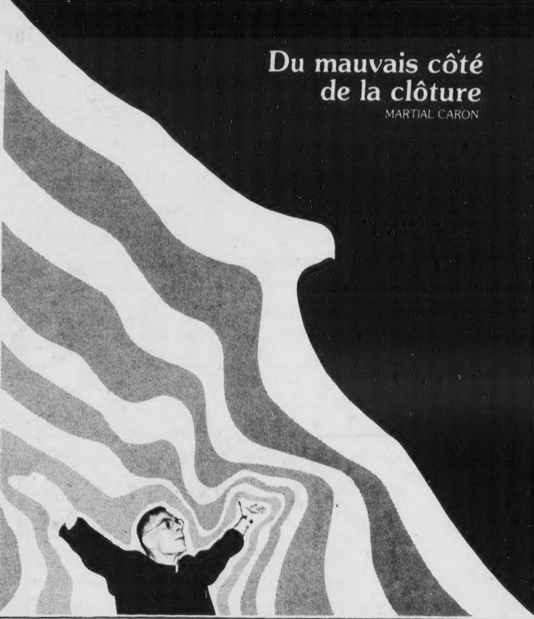
Déjà toute les industries para-agricoles sont touchées, et ce ralentissement du commerce a produit le congédiement de plusieurs employés dans les usines de soutien de ce secteur industriel. Avec une récolte compromise selon les spécialistes à plus de 50 pour cent en certains endroits et des frais de culture variant de $60 à $120 l'acre, l'économie des prairies - même s'il pleuvait maintenant - souffrira d'un ralentissement dont il est difficile d'évaluer l'ampleur.

Pour les consommateurs, tout laisse prévoir une hausse du coût des aliments, et le mécontentement des agriculteurs face à l'attitude des gouvernements laisse présager que lors des prochaines élections provinciales, l'électorat demandera un changement.

M. Gilles Rochon est propriétaire d'une porcherie à La Salle. Cette année, il a ensemencé ses champs d'orge et de pois. La sécheresse l'a, lui aussi, durement touché. Il a dû constater une faible germination, et les plants, qui devraient actuellement mesurer un pied à cette période-ci ne font que six pouces.

Musique en plein air le 22 juin

Dans le cadre du projet Festival Manitoba mis sur pied par le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, la "Stage Band" de l'Université du Manitoba donnera, un concert gratuit à 19h00, le 22 juin, au "Old Market Square.



UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM (RÉGIONALISATION/OUEST)

À LA BROQUERIE les 21 et 22 JUIN
À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BONIFACE
255 avenue de la Cathédrale
les 24 et 25 JUIN à 19h30

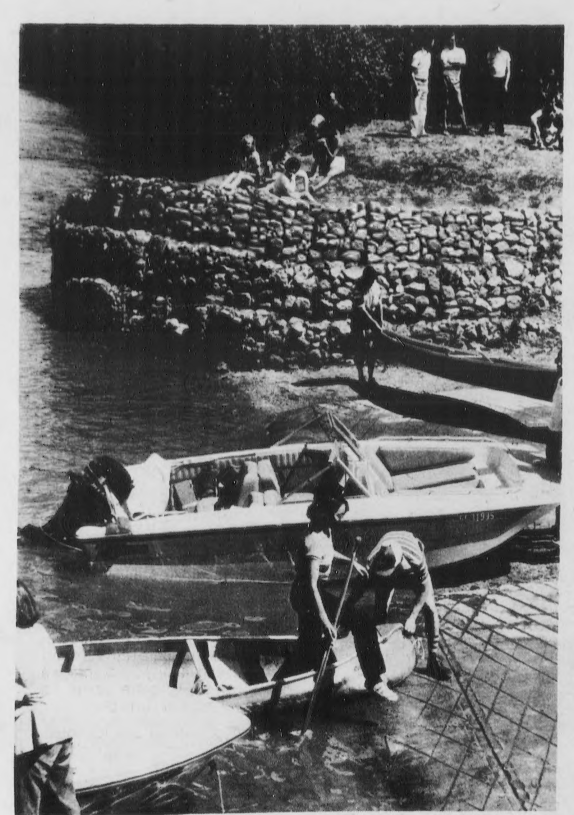
Entrée libre.

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

Le Président et les Directeurs du
"CHILDREN'S AID SOCIETY OF EASTERN MANITOBA"
vous invitent cordialement ainsi que vos amis à leur
TRENTE-HUITIÈME RÉUNION ANNUELLE
à 20h00 ***mercredi le 25 juin 1980***
CLUB TRAVERSE 267, rue Traverse, Saint-Boniface
GROUPE DE DISCUSSION
"Les implications morales, légales et médicales de la stérilization"
Un goûter sera servi

Mister DAN's MEN'S WEAR LTD.
844 Chemin Saint-Mary's 257-0220

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h00
Samedi: 9h30 à 17h00



Succès du "canothon" au profit des handicapés mentaux

"Ouvert" dès neuf heures dimanche matin, le "canothon" annuel organisé au profit des handicapés mentaux du Manitoba a permis à plus de 700 canoteurs de franchir à la rame une distance de 25 kilomètres sur la rivière Rouge aux alentours du Parc Saint-Vital. La photo de gauche nous montre une partie des équipages à l'arrivée à bon port, et celle de droite, nous présente l'annonceur officiel de la journée du "canothon", M. André Lambert, de la brasserie Molson qui était fier de dénombrer (vers les 15 heures dimanche après-midi) les derniers arrivants parmi les quelques 340 canots qui ont pris part à l'événement.

À noter que la plus importante embarcation (longue de 28 pieds) qui prenait part cette année au "canothon" comptait 14 membres de la "Brigade de la rivière Rouge", de Saint-Boniface, qui ont réussi à contribuer la somme respectable de $1250 qui iront au profit des handicapés mentaux.



Canada

Fêtons-nous!

Aux quatre coins du pays, on se prépare fiévreusement à célébrer notre fête nationale.

Offrons-nous la plus joyeuse des fêtes. Participons activement à l'organisation des festivités qui marqueront notre 113e anniversaire. Joignons-nous à notre organisation locale pour faire de nos réjouissances un franc succès.

Et surtout, le 1er juillet, fêtons-nous joyeusement!

Le Canada, c'est toi et moi

Conseil pour l'unité canadienne
Comité des citoyens, région de la capitale nationale
Conseil canadien des arts populaires

Quatre nouveaux membres au conseil d'administration du Festival

En dernière minute, nous apprenons que les nouveaux membres du conseil d'administration du Festival du Voyageur, élus à l'occasion de l'assemblée annuelle régulière du 17 juin sont les suivants: Roxanne Stanners, Henri Simard, Louise Morin et Marjolaine Boulet. M. Gérald Pantel reste à la présidence du Festival. Une quarantaine de personnes ont assisté à cette assemblée annuelle, au cours de laquelle les responsables du Festival ont annoncé un surplus de 154,703. 25.

Des timbres consacrés à deux musiciens et à un athlète

Le 4 juillet prochain, les Postes canadiennes émettront trois timbres commémoratifs de 17¢ à la mémoire des musiciens Emma Albani et Healey Willan, et du rameur Edward "Ned" Hanlan.

Les trois timbres, tirés à 22 millions d'exemplaires chacun, ont été imprimés selon le procédé de la lithographie en quatre couleurs par la firme Ashton-Potter Limited de Toronto.

"CRUCIFORME"

Un "show" qui fera époque ici

Très spécial. C'est le moins qu'on puisse dire du spectacle "Cruciforme" présenté sur la scène de la salle Pauline-Boutal vendredi soir dernier par l'artiste franco-manitobain Marcel Gosselin.

par André-Yves ROMPRÉ

Marcel Gosselin, l'artiste multidisciplinaire originaire de Saint-Boniface, s'était surtout fait connaître au cours des dernières années par des sculptures et des peintures qu'il a exposées un peu partout dans la région. Or pour ce très spécial spectacle de "Cruciforme", cet artiste a montré un jour nouveau de ses talents, à savoir celui de compositeur-interprète de chansons et de monologues. De fait, Marcel Gosselin n'avait pas chanté sur scène depuis une dizaine d'années alors qu'il faisait ses dents avec le 100 NONS. Ce "Cruciforme" a donc offert un produit nouveau, en ce sens que de mémoire d'homme et de femme, personne ne savait à quoi s'attendre.

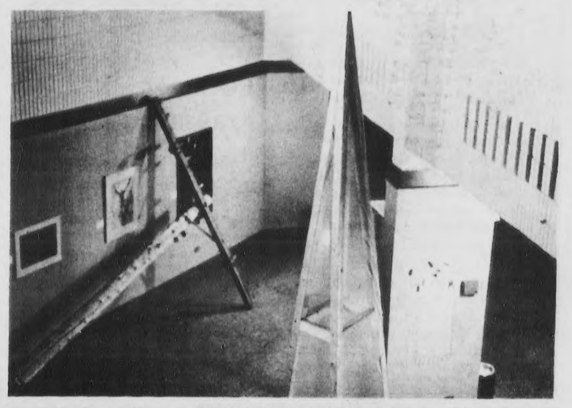
Un thème omniprésent

"Cruciforme", c'est la mise en situation pour fins de spectacle d'un thème omniprésent - celui de la religion - dans la vie de ce Franco-Manitobain de 32 ans. C'est un "show" qui fera époque dans son milieu. Parce que "Cruciforme", comme le dit l'artiste lui-même, "c'est l'expression des frustrations qui dormaient en moi depuis longtemps".

"Cruciforme" représente en effet des aspects très intimistes de la vie d'un Marcel Gosselin aux prises avec les influences d'une morale religieuse qui a toujours été présente autour de lui, dans son milieu de vie. Et cela a été illustré vendredi dernier sur scène par un décor où "la" forme de la croix était aussi omniprésente, symbolisée tantôt par un poteau de téléphone, ou encore par les diverses composantes d'une exposition d'objets à caractère religieux dans la salle adjacente à l'amphithéâtre Boutal, au Centre culturel franco-manitobain. Cette exposition, faut-il le noter, restera en montre jusqu'au 6 juillet prochain.



Le "nouveau" Marcel Gosselin.



La salle d'exposition du C.C.F.M.: le public a jusqu'au 6 juillet pour se mettre dans l'ambiance de "Cruciforme".

"Cruciforme", par les textes présentés, de même que par la mise en scène de "voix-off" (celle de Dieu, par Jean-Louis Hébert, et celle d'une femme, la Vierge, par Collette Legal) avec qui Gosselin dialogue tout au long du spectacle, traduit une influence profonde d'un sens de l'autorité poussé jusqu'à la limite du contrôle de tous ses actes d'humains. Armé de cette confiance qu'il se voit bien tenu de placer en l'Être suprême, le personnage "Justin" de Marcel Gosselin pousse son aventure dans le champ philosophique du doute, face à ce qui lui arrivera quand il quittera la terre...

Un spectacle donc, qui a fait place à la fascination, au respect, à la peur et souvent même à la naïveté, tellement les textes ont parfois eu l'odeur de l'eau de rose.

Une voix chaude

Côté technique, le spectacle "Cruciforme" a montré des valeurs très sûres. Marcel Gosselin possède un registre de voix fort enviable, et il aurait tout avantage à poursuivre dans cette veine. La voix est chaude et porte bien.

Il faut dire aussi que les musiciens qui l'ont accompagné vendredi soir ont travaillé sans faille. La qualité de l'orchestration signée Claude Boux, appuyé par Léo Gosselin, Paul Heppenstall, Wayne Janz et Guillaume Boux, tous réunis exceptionnellement pour la circonstance "Cruciforme", a fourni un support impeccable à l'ensemble vocal. De ce côté aussi, les harmonies ont été habilement rendues par les voix des jeunes Denise Pambrun ainsi que Jean-Michel et Agnès Molin.

L'ensemble a fait que le "nouveau" Marcel Gosselin a réussi à créer un ensemble original - très spécial - qui lui a valu une "ovation debout" de la part d'une salle remplie presque à capacité.

VENTE D'INVENTAIRE

Rabais

jusqu'à **58%** (sur le prix suggéré)

Quantité limitée pour certains articles. Faites vos achats le plus tôt possible pour un meilleur choix. Achat en personne seulement. Pas de revendeurs s.v.p.

"Level Loops" dessous caoutchouté **$4.99** le yard carré	"Prints" dessous caoutchouté **$5.75** le yard carré	"Carved Nylon" dessous caoutchouté **$7.99** le yard carré
"Indoor-Outdoor" 2e choix à partir de **$1.99** le yard carré	"Super Saxony" dessous caoutchouté **$9.99** le yard carré	"Layered Look" Prix suggéré 19.95 **$15.99** le yard carré
"Multi-toned Nylon" **$7.88** le yard carré	"Artificial Grass" 2e choix à partir de **$1.99** le yard carré	

R&R **Carpet Loft Ltd.**

Téléphoner: 949-1500
136, Avenue Market E.
en face des "Athlètes Wear"
Stationnement gratuit dans notre parking.

Heures d'ouverture:
lundi au vendredi 9:30 à 17:00
le jeudi jusqu'à 21:00
le samedi jusqu'à 13:00

Riel

The Honourable John Roberts, P.C., M.P. Minister of the Environment takes pleasure in inviting you to witness the unveiling of a plaque commemorating	L'honorable John Roberts, C.P., député, ministre de l'Environnement, a le plaisir de vous inviter au dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de
Louis Riel	*Louis Riel*
and the Official Opening of	et à l'inauguration de
Riel House National Historical Site	*la Maison Riel, lieu historique national*
The ceremony will be held at 1:00 p.m., Friday, June 20, 1980 at 330 River Road St. Vital Winnipeg, Manitoba	La cérémonie aura lieu le vendredi 20 juin 1980 à 13 h 330, chemin River Saint-Vital Winnipeg (Manitoba)

Parks Canada Parcs Canada

Les paroisiens de Saint-Lazare

invitent tous les anciens élèves de l'école de Saint-Lazare;

à célébrer le **50 anniversaire** des Soeurs de la Présentation de Marie. **Le samedi, 28 juin**, il y aura un thé à la salle communautaire pour rencontrer les religieuses.

Le dimanche, la messe sera à 10h30 suivie d'un banquet à 12h30 et programme. Si vous désirez célébrer avec nous, s'il vous plaît, contactez le comité du **50e de Saint-Lazare** et réservez vos billets pour le banquet.

Les petites nouvelles

La province octroie $126,000 au C.C.F.M.

Mme Norma Price, ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, a annoncé l'octroi d'une subvention de 126,000 dollars au Centre culturel franco-manitobain.

"Le centre est un important foyer de culture franco-manitobaine", a dit Mme Price, "ses services de bibliothèque, d'exposition d'objets d'art ou de pièces de musée, ses salles de réunions et de classe répondent aux besoins de 22 comités culturels des diverses régions de la province".

De plus, a fait remarquer madame Price, le centre abrite en permanence certains ensembles professionnels ou amateurs comme le Cercle Molière, les Intrépides, Mélo-Mani et beaucoup d'autres.

"Le Centre culturel franco-manitobain est un des principaux organismes culturels du Manitoba", a souligné Norma Price, "et, en tant que tel, il mérite non seulement le soutien du gouvernement, mais celui, plus large, de la population toute entière".

Le Super Fransaskois Show

Plus de 60 artistes francophones de la Saskatchewan auront l'occasion de se produire sur scène lors du Super Fransaskois Show qui se déroulera les 8 et 9 novembre prochain à Prince Albert.

Cette fête provinciale réunissant tous les efforts de l'activité socio-culturelle se veut l'expression collective de la culture fransaskoise. Le Super Fransaskois Show permettra aussi de promouvoir l'activité de nos artistes ainsi que leur épanouissement. Environ 2,000 Fransaskois et Francophiles sont attendus à cette manifestation culturelle. Musiques, chansons, danses folkoriques, théâtre pour tous les goûts se succéderont sur la scène.

Pour de plus amples renseignement, veuillez communiquer avec: L'Association Jeunesse Fransaskoise, 209, avenue Broadway est, Régina, Sask. S4N 0Z6. Tél.: (306) 569-0224

Des infirmières diplômées de 1930 ont été fêtées

C'était le 21 mai dernier que le "Saint-Boniface Nurses Alumni" a célébré le cinquantième anniversaire de l'obtention de diplômes d'infirmière de 65 consoeurs, diplômées en 1930. Parmi les 25 personnes honorées, on peut mentionner Mme Florence Lagimodière (née Gladu) de Lorette et se soeur, Mme Bibiane Marshall (née Gladu) de International Falls.

Pour sa part, Mme Lagimodière a consacré 19 ans de sa vie profesionnelle au service de l'hôpital de Saint-Boniface, de 1940 à 1959. Elle a aussi travaillé dans plusieurs autres endroits, tels Fort Frances, Saint-Pierre-Jolys et "Beacon Hill Lodge" à Winnipeg.

Bientôt la fête fransaskoise

Après les Franco-Manitobains, les Fransaskois se rencontreront à Saint-Laurent de Grandin les 28, 29 et 30 juin. De partout en Saskatchewan, les francophones se rendront à cet endroit pour la fête fransaskoise. Saint-Laurent de Grandin est un lieu historique de pélerinage remontant à plus de 100 ans et situé à 95 km au nord de Saskatoon.



Avez-vous besoin d'une coupe de cheveux à la mode?

Essayez "Western Gentleman"
110, rue Marion, Saint-Boniface
à l'hôtel Norwood (au sous-sol)
Stationnement — Prix raisonnables
Prix spéciaux pour personnes de l'âge d'or
Tél: 247-6512 **Frank Reid,** coiffeur-styliste

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE
"Nothing runs like a Deere"
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin
JOHN DEERE
Lot 149, chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.



23 rue Marion
"Dominion Shopping Centre"
Saint-Boniface Tél.: 233-0405

OUVERT: lundi — jeudi 11h00 — 24h00
vendredi — samedi 11h00 — 1h00
dimanche 12h00 — 23h00

Nos épices sont un délice

"à contrepoids"

JOUEZ GAGNANT

DESCRIPTION DU JEU

CBWFT recherche dix concurrents qui s'affronteront, du **19 au 22 août** prochain dans une lutte amicale en répondant aux questions que leur posera Normand Bélanger.

COMMENT DEVENIR CONCURRENT

Être âgé de plus de 18 ans et faire parvenir, avant **le 11 juillet**, le talon ci-joint, dûment rempli.

découpez

TALON DE PARTICIPATION

Je désire participer au jeu questionnaire "À CONTREPOIDS". J'accepte de répondre à un questionnaire préliminaire. Il est entendu que le choix des concurrents est laissé à la discrétion de Radio-Canada.

NOM ____________________

ADRESSE ____________________

____________________ TÉLÉPHONE ____________________

ÂGE ____________ DATE ____________

SIGNATURE ____________________



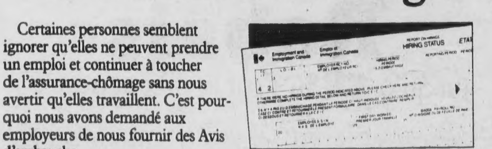
Envoyer ce talon à "**À CONTREPOIDS**"
CBWFT C.P. 160 Winipeg R3B 2G1, a/s François Savoie

Des moyens plus efficaces de déceler les abus en matière d'assurance-chômage.

Certaines personnes semblent ignorer qu'elles ne peuvent prendre un emploi et continuer à toucher de l'assurance-chômage sans nous avertir qu'elles travaillent. C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de nous fournir des Avis d'embauche.

Nous comparons les données figurant sur ces avis (date d'embauche et numéro d'assurance sociale) avec celles de nos listes de prestataires. Cette comparaison nous permet d'identifier les personnes recevant des prestations auxquelles elles n'ont pas droit.

Les versements indus sont souvent la conséquence, de la part des prestataires, d'oublis, de négligence ou de simple ignorance. Certains prestataires ne se rendent pas compte qu'ils doivent avertir Emploi et Immigration Canada (Assurance-chômage) de leur nouvel emploi et de la totalité de leurs gains. Dans ces cas, après enquête, on exige le remboursement du trop-payé. Mais lorsqu'il y a lieu de penser qu'il y a vraiment mauvaise foi, nos enquêteurs procèdent à une étude minutieuse dans chaque cas. Des amendes peuvent être imposées et même des poursuites intentées.



Les numéros d'assurance-chômage des personnes occupant un nouvel emploi sont comparés avec ceux figurant sur les listes des prestations de l'Assurance-chômage. Seuls les cas d'abus possibles font l'objet d'une enquête.

Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage et si vous prenez un nouvel emploi, même à temps partiel, ne manquez pas de le signaler à l'Assurance-chômage.

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Canada

Les petites nouvelles

Atliers de loisirs au C.C.F.M.

Le Centre culturel franco-manitobain offre cet été des ateliers de loisirs sur le thème"Allons-y ensemble" pour les enfants de six à dix ans et "Niya-Kiya" pour les jeunes de 11 à 14 ans. Trois sessions de dix jours sont prévues au programme. Les frais d'inscription sont de $25 pour les ateliers de "Allons-y ensemble" et de $30 pour ceux de "Niya-Kiya".

Ces sessions comprennent des excursions, des ateliers de théâtre, de chant, d'expression corporelle, de bricolage et de bien d'autres activités. Pour obtenir plus de renseignements, il suffit de s'adresser à Pauline Charrière ou Mariette Labelle au 233-8972.

Tourisme ontarien en français

Le ministère de l'industrie et du tourisme de l'Ontario vient d'étendre ses services en donnant des renseignements en français. Les touristes pourront donc dorénavant appeler - à frais virés, s'il vous plaît - au (416) 965-3448 pour s'informer sur toutes les activités touristiques proposées en Ontario. Ils peuvent également se procurer au ministère toute une gamme de brochures.



Qui est Diane Tell?

La chanteuse québécoise Diane Tell, qui sera la grande vedette de la 84e édition de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie, n'a que 22 ans. Elle est née d'un père québécois et d'une mère américaine et vit actuellement à New-York, après avoir passé par Québec, Paris, Val d'Or et Montréal.

Diane Tell est auteur, compositeur, guitariste et chanteuse. Comme elle l'a dit: "À douze ans j'écrivais déjà mes chansons et donnais des spectacles à l'école. Je m'inspire du jazz, de la musique latine pour composer et de mon expérience pour écrire."

Ses débuts, Diane Tell les a faits à l'Évêché de l'Hôtel Nelson en décembre 1975 et à Radio-Canada en janvier 1976. Entre temps, elle a participé à plus de quarante émissions de télévision et de radio, dont "L'ami Boulanger", "Vedettes en direct" et "Les beaux dimanches".

1930 50 1980

Les enfants de
M. et Mme Edouard St-Hilaire
vous invitent à célébrer avec eux le
50ième Anniversaire de Mariage
de leurs parents
Une messe en leur honneur aura lieu le dimanche ***22 juin 1980*** *à 14h00*
en l'église de l'Enfant-Jésus
Richer, Manitoba



Un thé suivra jusqu'à 17h00
en la salle paroissiale de Richer

MERCI

à tous les bénévoles qui ont contribué leur temps durant ce mois de Francofonds, et à tous les gens qui, par leur contribution financière, assurent le développement du fonds.

S.V.P.

Si par chance nos percepteurs
ne vous ont pas visité,
ne manquez pas d'envoyer
aujourd'hui même votre contribution
au bureau de Francofonds,
193, rue Dumoulin.

DOUBLONS FRANCOFONDS

FRANCOFOND$ INC.

193, rue Dumoulin, St-Boniface 237-5652

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

Le jeudi 26 juin à 13h00

REFLETS D'UN PAYS,

Vous pourrez faire ou refaire connaissance avec deux personnages fascinants de la Saskatchewan.



Méderic McDougall évoquera la vie des métis au début du siècle, Louis Riel et la Rébellion



Emile Campagne parlera de sa famille, des difficultés de la langue française dans la province, de sa coopérative familiale.

CBWFT 3/10

Réalisation: MAURICE ARPIN
Animation: NADINE HRYNEK

Au conseil d'administration

Le 100 NONS fait peau neuve

C'est M. Donald Foidart, un ancien membre de l'exécutif de la Société franco-manitobaine, qui a été élu sans opposition à la présidence du 100 NONS la semaine dernière, à l'occasion de l'assemblée annuelle de cet organisme dont les objectifs sont de promouvoir la chanson française, sensibiliser la communauté franco-manitobaine à son identité culturelle et assurer la formation de jeunes artistes amateurs.

par Bernard BOCQUEL

Élu pour deux ans, M. Foidart remplace M. Gilbert Boissonneault, qui a notamment déclaré dans son rapport du président que la programmation établie pour la dernière année a été "dépassée". Quinze projets ont été menés à terme. Gilbert Boissonneault s'est dit particulièrement fier par la réussite, au Festival de la chanson de Granby au Québec, de trois artistes qui ont laissé leur marque au 100 NONS. Il s'agit bien sûr de Nicole Brémault, Marie Patenaude et Mark Kolt.

Utiliser les subventions

L'ex-président du 100 NONS est par ailleurs convaincu de la nécessité d'utiliser au maximum les subventions gouvernementales. Il a précisé aussi que les jeunes artistes amateurs ont à leur disposition non seulement une salle de répétition, mais peuvent également puiser dans une discothèque de quelque 700 disques. En définitif pour M. Boissonneault, "le grand succès du 100 NONS, c'est qu'on sent qu'il est voulu".

Si l'on exclut le léger déficit de $262.23, sur un budget total d'environ $30,000, il se trouve un point bien plus noir dans le rapport du président sortant. "L'épine, selon lui, c'est la question du quorum lors des réunions du conseil d'administration. L'assiduité aux assemblés est très importante".


M. Donald Foidart, président du 100 NONS.

La mise en garde de Gilbert Boissonneault, présentée en forme de défi à relever, n'a pas manqué de susciter les bonnes réactions. Ainsi trois postes de conseillers étaient à pourvoir, et pas moins de sept personnes se sont présentées. Mme Jacqueline Lord et MM. Antoine Gaborieau et Gérald Schoebroeck ont été élus. La composition du conseil d'administration se présente maintenant comme suit: Donald Foidart (président), Norman Dupasquier (vice-président), Suzanne Pelletier (secrétaire), Marc Boucher (trésorier), Antoine Gaborieau, Gérald Schoebroeck, Jacqueline Lord et Georgette Vrignon (conseillers).

D'autre part, les quelque 70 personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle se sont penchées sur une nouvelle rédaction de la constitution du 100 NONS, rédigée clairement que la première version. Le nouveau texte offre aussi l'avantage d'être plus précis.

Rappelons que "Sont membres tous ceux qui sont d'expression française, qui résident au Manitoba, qui se sont acquittés de la cotisation annuelle, et qui sont de jeunes artistes (amateurs, semi-professionnels ou professionnels) intéressés aux objectifs de l'organisme ou des gens généralement intéressés à la promotion de la chanson française".

La formation

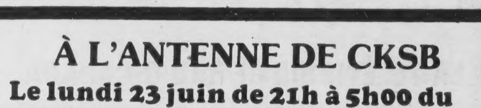
Le nouveau président Donald Foidart entre définitivement dans la deuxième catégorie des membres du 100 NONS. "Je ne suis pas un artiste, explique-t-il. Mon objectif premier est d'apporter une expérience administrative et organisationnelle" M. Foidart ajoute qu'il "faut que les spectacles s'autofinancent, car les subventions des gouvernements fédéral et provincial doivent essentiellement être destinés à la formation des artistes".

Visitez "Oak Hammock Marsh"

Pour ceux qui apprécient la nature, nous rappelons que des visites guidées du "Oak Hammock Marsh" sont organisées tous les dimanches du mois de juin à compter de 14h00. En juillet et en août, les horaires seront les suivants: les mercredis à 14h00; les jeudis à 14h00 et à 19h00; le samedi à 10h00 et à 14h00 et les dimanches à 14h00 et à 19h00. "Oak Hammock Marsh" se situe à environ 20 km au nord de Winnipeg, entre les routes numéro 7 et 8. Pour d'autres renseignements, il suffit d'appeler au 786-9183.

À L'ANTENNE DE CKSB

Le lundi 23 juin de 21h à 5h00 du matin





Surnommé "The Bird", le saxophoniste Charlie Parker improvisateur de génie, marqua un tournant important dans la musique noire américaine. Ecoutez les principaux enregistrements de ce créateur du be-bop et découvrez certains de ses disciples et compagnons, notamment Martial Solal et Dizzie Gillespie.

Animation et Réalisation
Gilles Archambault

CKSB 1050

Allez-y pour vous amuser



9 jours et 9 soirs de plaisir

"The Red River Exhibition" 9 jours de divertissement extravagant pour toute la famille.
Voyez. ci-dessous, ces fameuses attractions:

- Les fabuleux "spectacles Conklin"
- les jeux, les sensationnels manèges et Kiosques divers
- l'excitant casino Mani-carlo
- des centaines d'expositions qui vous couperont le souffle; horticulture, art amateur, photographie, et magnifiques travaux manuels.
- promenade à cheval (poney)
- gentils animaux du "Winnipeg Free Press Animal Petting Zoo"
- éblouissants feux d'artifices, parade

La "Red River Exhibition" sera ouverte de 13h à minuit, tous les jours du vendredi 20 juin au samedi 28 juin.
Le prix d'entrée comprend l'admission gratuite à tous les spectables sur estrades et aux expositions
Adultes: $2.50
Personnes de l'âge d'or: $1.00 (avec carte)
Enfants (en dessous de 14 ans): $1.00

Exhibition gratuite à l'extérieur
"Las Vegas Show"
présentant
Mickey Finn's
avec ses invités
"Jerry Van Dyke & Friend

À l'affiche
LES SPECTACL[ES]
CONKLIN

Annexe de Winnipeg. Complexe du Stade - directement derrière le centre commercial de Polo Park -
20-28 JUIN

Numéros de licence de la loterie: 3779 et 37

le 1er juillet

C'est ici le centre du Canada

Le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec le Conseil canadien des arts populaires et le Comité national de la fête du Canada, vous invitent à participer à une fête communautaire pour célébrer l'anniversaire du Canada.

C'est une occasion pour s'amuser, se rencontrer, se réjouir, se féliciter, dialoguer, discuter, évaluer, écouter, apprendre, partager, chanter, danser, se serrer la main, parler de vos enfants, de vos jardins, de vos rêves...



● Sous la plus grande tente au Manitoba, parmi les centaines de ballons du Ccfm, vous trouverez le groupe populaire **SOLEIL** ainsi que plusieurs membres du **100 NONS** qui nous présenteront des mini-spectacles tout au cours de la journée. ● Le **Cercle Molière** ouvrira un kiosque. Les **DANSEURS de la RIVIÈRE-ROUGE** danseront la joie de notre héritage. ● **Les danseurs de Fort Alexandre** nous feront un spectacle. ● Le **CJP** se promet de mouiller effectivement quelques dignitaires de chez-nous avec une cible soulignée d'un bassin d'eau. Il y aura une cométition entre les équipes du Ccfm, la Sfm, le Cjp et le Festival du voyageur. L'équipe qui coulera son adersaire le plus souvent gagnera la compétition. ● La **SFM** s'occupe d'animer des jeux non-compétitifs pour les jeunes de tous les âges. ● **La LIGUE des FEMMES CATHOLIQUS** montera des kiosques et y étalera des tartes et pâtisseries qui mettront l'eau à la bouche. ● **FRANCE-CANADA** aura un kiosque pour les joueurs. ● Des **ARTISTES** de chez-nous égayeront avec des démonstrations et expositions de peintures, poterie et tissage. ● **L'OFFICE NATIONAL du film** présentera six fois durant la journée, un film intitulé "Voici le Canada", une vue panoramique du Canada. ● Plusieurs commerçants de chez-nous mettront en exhibition leurs produits et services. ● La boutique "Grass Roots" fera une exposition de vitrail. ● **"Allied Hardware"** et **"Casual Living Ltd"**. mettront en exhibition des meubles et accessoires pour le gazon. ● La veillée sera clôturée par des **feux d'artifice** au parc Provencher. ● Et ce n'est pas tout...

Nous faisons des démarches pour contacter des organismes, des groupes et des individus qui pourront contribuer à notre grande fête. Nous attendrons anxieusement vos idées, vos suggestions mais surtout votre participation.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à Robert Boucher au 233-8972. Les commerçants intéressés peuvent s'adresser à Suzanne Chamberland au 247-7692. Les artistes et artisans peuvent contacter Lise Brémault au 233-8972.

CONSTITUTION

Revisée et adoptée à la réunion de clôture de l'Assemblée annuelle le 29 janvier 1979...

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Définition:

1) Le nom du mouvement est Mélo-Mani Inc.
2) Mélo-Mani est un nom masculin et singulier lorsqu'il désigne le mouvement.
3) Mélo-Mani désigne aussi une rencontre chantante.
4) Mélo-Mani est dérivé de "mélodie-Manitoba".
5) Mélo-Mani Inc. est aussi reconnu comme "Alliance Chorale Manitoba".

2) Les buts de Mélo-Mani sont:
1) de promouvoir le chant choral;
2) de favoriser l'épanouissement de la culture française au Manitoba par le chant choral.

3) Pour atteindre ses buts, Mélo-Mani convie ses membres à des réunions, patronne certaines manifestations de chorales, organise des concerts et concours musicaux, imprime et fait éditer des partitions musicales, organise des stages de perfectionnement musical et prend tout autre moyen nécessaire à ces fins.

CHAPITRE II - MEMBRES

1) Peut devenir membre de Mélo-Mani, tout francophone ou francophile du Manitoba qui s'intéresse au chant choral et toute chorale franco-manitobaine.

2) Est membre régulier:
1) toute personne qui, satisfaisant aux préceptes émis à 2.1, a versé la cotisation requise et est inscrite au registre des membres.
2) toute chorale franco-manitobaine qui s'est acquittée des redevances prescrites et dont la candidature a été acceptée par le Conseil d'administration.

3) Est membre associé:
1) toute personne faisant partie d'une chorale mentionnée à 2.2;
2) toute personne qui participe à une activité régulière de Mélo-Mani, mais qui n'a pas satisfait les prescriptions de l'article 2.1.

4) Est membre honoraire:
1) toute personne ou groupe désigné comme tel par le Conseil d'administration.

5) Chaque membre de Mélo-Mani devient, ipso facto, membre de l'Alliance Chorale canadienne et du mouvement international "À Coeur Joie".

CHAPITRE III - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1) L'assemblée générale est une assemblée publique.

2) Seul les membres réguliers ont droit de vote.

3 Toute chorale en règle a droit à un vote.

4) Toute chorale en règle, mais qui ne peut physiquement être représentée à l'assemblée générale, peut déléguer tout autre membre régulier comme représentant, pourvu que le Conseil d'administration en soit informé par écrit et que le nom du représentant soit fourni au moins sept (7) jours précédant la tenue de l'assemblée générale. Ce représentant peut alors voter par procuration.

5) L'assemblée générale:
1) élira chaque année six (6) conseillers pour une période de 2 ans.
2) comblera tout poste de conseiller démissionnaire, automatiquement, si le terme vient d'expirer, ou encore si une démission, avant terme, est signifiée lors de la réunion.
3) élira pour une période d'un an, deux représentants de la jeunesse.
4) Peut être candidat(e) au Conseil d'administration tout membre régulier qui assiste à l'assemblée générale et qui s'est adjoint le support d'un proposeur et d'un secondeur.
5) Les mises en candidature se tiendront lors de la tenue de l'assemblée générale.
6) Les officiers seront élus à la majorité simple.
7) Le nouveau Conseil d'administration entrera en fonction aussitôt l'assemblée générale terminée.
8) L'assemblée générale se tiendra de la façon suivante:
1) soit lors du Mélo-Mani provincial;
2) soit par convocation de l'assemblée générale annuelle. Advenant ce cas, une convocation publique sera émise au moins trente (30) jours avant la tenue de cette assemblée.
3) Aussitôt après les élections, tenues soit au Mélo-Mani provincial ou lors de la convocation spéciale, l'assemblée ajournera, mais devra poursuivre ses activités dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent.

CHAPITRE IV - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Le conseil d'administration se compose comme suit:
1) quatorze (14) membres élus conformément aux articles 5.4 et 5.6.
2) d'un représentant de chaque chorale membre en règle.
3) du président (e) sortant.

2) Tout membre du conseil d'administration a droit de vote.

3) Si le représentant désigné d'une chorale en règle ne peut assister à une réunion du Conseil d'administration, la dite chorale pourra déléguer un substitut avec droit de vote, après en avoir informé le Conseil par écrit (ou adéquatement).

4) Peuvent assister aux réunions du Conseil d'administration toute personne dûment invitée/déléguée par un membre du Conseil pourvu que cette décision soit entérinée par le Conseil d'administration.

5) Nonobstant l'article 4.3, toute personne invitée ou déléguée devra quitter la réunion aussitôt son intervention terminée, à moins d'avis du contraire signifié par le Conseil.

6) Ont statut d'observateur, sans droit de vote, mais droit de parole tous les directeurs (chefs de choeur) et accompagnateurs/trices, reconnus par le Conseil d'administration.

7) Tout membre du Conseil d'administration qui est absent à plus de trois réunions, pour des raisons jugées insuffisantes, devra soumettre sa démission et sera remplacé dans les plus brefs délais.
1) En cas de démission du Conseil d'administration, le-dit conseil a l'autorité de combler le poste rendu vacant par un membre régulier de Mélo-Mani, par un vote de simple majorité tenu lors de la prochaine réunion régulière. Il incombera alors au Conseil d'informer les membres de cette décision et du candidat choisi.
2) Dans le cas d'une chorale, l'article 7.1 ne s'applique pas et le nouveau délégué est accepté ipso facto.
3) Aucun membre du Conseil d'administration ne peut être rémunéré en qualité d'administrateur. Néanmoins, les membres du Conseil peuvent être embauchés pour des travaux précis en dehors de leur fonction comme membre du Conseil et qui ne constituent pas un conflit d'intérêt.
4) Le quorum d'une réunion du Conseil d'administration est constitué d'au moins sept (7) membres présents dont au moins quatre (4) ne font pas partie du comité exécutif. La réunion doit être dûment convoquée.
5) Le président(e) seul(e) ou, selon le cas, deux membres du Conseil d'administration, peut convoquer une réunion. Dans ce cas, les avis de convocation devront être expédiés au moins deux (2) semaines avant la date prévue de la réunion.
6) Il est entendu que toute décision prise lors d'une réunion du Conseil d'administration, qui ne satisferait pas aux articles, 7.4 et 7.5 sera jugée nulle et invalide et par conséquent, irrecevable.

CHAPITRE V - LES OFFICIERS ET PROCÉDURES D'ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

1) Le Comité exécutif est formé du président, de deux (2) vice-présidents, du secrétaire et du trésorier; ces derniers sont élus pour un an, par et au sein du Conseil d'administration par majorité simple et vote secret.

2) Ce comité a pour tâche d'administrer les affaires courantes de Mélo-Mani et d'exécuter les mandats qui lui auront été confiés par le Conseil d'administration.
1) Le Comité exécutif devra soumettre les procès-verbaux de toutes ses réunions à l'approbation du Conseil d'administration.

3) Le quorum d'une réunion de l'exécutif est constitué d'au moins trois (3) membres.

4) Il est entendu que toute décision prise lors d'une réunion du Comité exécutif qui ne satisferait pas l'article 5.3 sera jugée nulle et invalide et par conséquent, irrecevable.

5) En cas de démission au sein du Comité exécutif, le Conseil d'administration a l'autorité de combler le poste vacant en vertu des dispositions de l'article 5.1. À cette fin, une réunion spéciale sera convoquée dans les plus brefs délais.

6) Tous les membres du Conseil d'administration ont droit de vote et les officiers du Comité exécutif sont élus dans l'ordre suivante:
1) Président...
2) 1e vice-président...
3) 2e vice-président...
4) secrétaire...
5) trésorier.

CHAPITRE VI - PROCÉDURES D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

1) Toute proposition ou intention d'amender la constitution devra être soumise oralement ou par écrit lors de la réunion d'ouverture de l'assemblée générale, ce avant les élections, et devra subséquemment être déposée par écrit au Conseil d'administration au moins quinze (15) jours avant la tenue de la réunion de clôture de l'assemblée annuelle.
2) Toute proposition ou intention tel que cité à 1.2 devra être l'objet d'une motion secondée.
3) Nulle proposition ou intention tel que cité à 1.3 qui n'aura pas été signifiée ou déposée lors de la réunion d'ouverture de l'assemblée générale, ne sera pas acceptée ultérieurement par quiconque.

2) Toute proposition dûment reçue, selon les articles 1 et 1.2 devra être passée au vote absolu (2/3) par l'assemblée générale lors de la réunion de clôture, afin d'être acceptée.

3) Tout amendement, dûment accepté, entrera en vigueur immédiatement.

CHAPITRE VII - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1) L'année fiscale commence le 1er avril et se termine le 31 mars.

2) Tout contrat, bail ou autre document, ainsi que tout chèque ou ordre pour déposer ou retirer de l'argent d'une institution financière doit être signé par deux (2) des trois (3) officiers désignés par le Conseil d'administration.

3) Les règlements généraux seront déposés une fois l'an à l'assemblée générale pour fins d'examen et de vote.
1) Les règlements généraux pourront être amendés par l'assemblée générale et entreront en vigueur immédiatement la décision rendue.
2) Le Conseil d'administration pourra apporter des modifications mineures aux règlements, selon les besoins de la cause. Toutefois, tout amendement devra subséquemment être soumis à l'assemblée générale pour approbation.
3) Si l'assemblée générale refuse d'approuver un amendement, celui-ci est ipso facto revoqué.
4) A chaque assemblée générale, le président et le secrétaire de l'assemblée devront endosser et dater la copie officielle des règlements généraux dûment amendés, s'il y a lieu.
5) Les règlements généraux, nonobstants les articles 3.1 et 3.2 comprennent en plus les politiques suivantes:
1) politique d'administration financière courante (crédit, petite caisse), autorité de dépense (président, vice-président, trésorier, administrateur).
2) politique d'embauche (concours public, exigences requises, rémunération).
3) politique de mise à pied (présentation de la cause, autorité décisionnelle).
4) politique de conflit d'intérêt.
5) fréquence des réunions.

Assemblée géné[...]

Mélo M[...]

(alliance chora[...]

Date: le jeudi 26
Heure: 20h
Endroit: Petite Salle
C.C.F.M.
340 boule[...]
Saint-Bonif[...]

A l'ordre du jour -

Électio[...]
Amen[...]

rale "Spéciale"
ani Inc.
le Manitoba)

juin 1980

e de Spectacle

vard Provencher
ace (Manitoba)

n d'un nouveau conseil
dements à la constitution

AVIS DE MOTION

AMENDEMENTS - proposés à la Constitution de Mélo-Mani Inc. à l'assemblée générale "spéciale" le jeudi 26 juin 1980...

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1) Définition:

1) Le nom de la corporation est: ALLIANCE CHORALE MANITOBA.
   2) Alliance Chorale Manitoba est aussi reconnu comme "Mélo-Mani (dérivé de "mélodie-Manitoba")
   3) Alliance Chorale Manitoba désigne aussi une rencontre chantante.

2) Les buts de l'Alliance Chorale Manitoba sont:
   1) de promouvoir le chant choral.
   2) de favoriser l'épanouissement de la culture française au Manitoba par le chant choral.

3) Pour atteindre ses buts, l'Alliance Chorale Manitoba convie ses membres à des réunions, patronne certaines manifestations de chorales, organise des concerts et concours musicaux, imprime et fait éditer des partitions musicales, organise des stages de perfectionnement musical et prend tout autre moyen nécessaire à ces fins.

4) Le siège social de l'Alliance Chorale Manitoba sera situé dans la communauté urbaine de Saint-Boniface, Manitoba.

CHAPITRE II - MEMBRES

1) Peut devenir membre de l'Alliance Chorale Manitoba tout francophone ou francophile du Manitoba qui s'intéresse au chant choral et toute chorale franco-manitobaine.

2) Est membre régulier:
   1) toute personne qui, satisfaisant aux préceptes émis à 2.1, a versé la cotisation requise et est inscrite au registre des membres.
   2) toute chorale franco-manitobaine qui s'est acquittée des redevances prescrites et dont la candidature a été acceptée par le Conseil d'administration.
   3) toute personne faisant partie d'une chorale mentionnée à 2.2.
   4) toute personne qui participe à une activité régulière de l'Alliance Chorale Manitoba, mais qui n'a pas satisfait les prescriptions de l'article 2.1.

3) Est membre associé:
   1) toute personne ou groupe désigné comme tel par le Conseil d'administration.
   2) toute personne ou chorale non franco-manitobaine (hors province) qui a participé à une activité régulière de l'Alliance Chorale Manitoba.

4) Chaque membre de l'Alliance Chorale Manitoba devient, ipso facto, membre de l'Alliance Chorale Canadienne et du mouvement international "À Coeur Joie".

CHAPITRE III - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1) L'assemblée générale est une assemblée publique

2) Seul les membres réguliers ont droit de vote.

3) L'assemblée générale:
   1) élira chaque année quatre (4) conseillers pour une période de 2 ans.
   2) comblera tout poste de conseiller démissionnaire si le terme vient d'expirer, ou encore si une démission, avant terme, est signifiée lors de la réunion.
   3) élira pour une période d'un an, un (1) représentant de la jeunesse.
   4) peut être candidat (e) au Conseil d'administration tout membre régulier.
   5) les mises en candidature se tiendront lors de la tenue de l'assemblée générale.
   6) les officiers seront élus à la majorité simple. Le résultat des élections sera publié à l'assemblée y compris le nombre de vote obtenu par chaque candidat.
   7) le nouveau Conseil d'administration entrera en fonction aussitôt l'assemblée générale terminée.
   8) l'assemblée générale se tiendra de la façon suivante:
      1) soit à une date déterminée par le Conseil d'administration pas plus tard que le 28 février de l'année fiscale suivant son élection.
      2) soit par convocation publique dans "LA LIBERTÉ" ou autre médium approprié au moins 2 semaines avant la tenue de l'assemblée.

CHAPITRE IV - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Le conseil d'administration se compose comme suit:
   1) neuf (9) membres élus conformément aux articles 3.1/3.2/3.3/3.4 et 3.6.
   2) du président sortant de charge.

2) Tout membre du Conseil d'administration a droit de vote.

3) Peuvent assister aux réunions du Conseil d'administration toute personne dûment invitée/déléguée par un membre du Conseil pourvu que cette décision soit entérinée par le Conseil d'administration.

4) Nonobstant l'article 4.3, toute personne invitée ou déléguée devra quitter la réunion sitôt son intervention terminée, à moins d'avis du contraire signifié par le Conseil.

5) Tout membre du Conseil d'administration qui est absent à plus de trois réunions, pour des raison jugées insuffisantes, devra soumettre sa démission et sera remplacé dans les plus brefs délais.
   1) En cas de démission du Conseil d'administration, ledit conseil a l'autorité de combler le poste rendu vacant par un membre régulier de l'alliance Chorale Manitoba, par un vote de simple majorité lors de la prochaine réunion régulière,il incombera alors au Conseil d'administration d'informer les membres de cette décision et du candidat choisi. Le Membre ainsi élu siègera jusqu'à la prochaine assemblée générale.
   2) Aucune membre du Conseil d'administration ne peut être rénuméré en qualité d'administrateur. Néanmoins, les membre du Conseil peuvent être embauchés pour des travaux précis en dehors de leur fonction comme membre du Conseil et que ne constituent pas un conflit d'intérêt.
   3) Le quorum d'une réunion du Conseil d'adminstation est constitué d'au moins cinq (5) membres présents dont au moins deux (2) ne font pas partie du comité exécutif. La réunion doit être dûment convoquée.
   4) Le (la) président (e) seul (e) ou deux membres du Conseil d'administration, peut convoquer une réunion. Les avis de convocation devront être expédiés au moins deux (2) semaines avant la date prévue de la réunion.
   5) En cas d'urgence, le président peut convoquer une réunion par téléphone et dans les délais prévus à l'article 5.4. Il doit alors communiquer avec au moins 9 des membres et obtenir le consentement d'au moins 6 membres.
   6) Il est entendu que toute décision prise lors d'une réunion du Conseil d'adminstration, qui ne satisfait pas aux articles 5.3 et 5.4 ou 5.5.

CHAPITRE V - LES OFFICIERS ET PROCÉDURES D'ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

1) Le Comité exécutif est formé du président, de deux (2) vice-présidents, du secrétaire et du trésorier; ces derniers sont élus pour un an, par et au sein du Conseil d'administration par majorité absolu et vote secret. Si le président sortant n'a pas été réélu au Conseil d'administration par l'assemblée, il n'est pas éligible à l'exécutif.

2) Ce comité a pour tâche d'administrer les affaires courantes de l'Alliance Chorale Manitoba et d'exécuter les mandats qui lui auront été confiés par le Conseil d'administration.
   1) Le Comité exécutif devra soumettre les procès-verbaux de toutes ses réunions à l'approbation du Conseil d'administration.

3) Le quorum d'une réunion de l'exécutif est constitué d'au moins trois (3) membres.

4) Il est entendu que toute décision prise lors d'une réunion du Comité exécutif qui ne satisferait par l'article 5.3 sera jugée nulle et invalide et par conséquent, irrecevable.

5) En cas de démission au sein du Comité exécutif, le Conseil d'administration doit combler le poste vacant dans les plus brefs délais en vertu des dispositions de l'article 5.1.

6) Tous les membres du Conseil d'administration ont droit de vote et les officiers du Comité exécutif sont élus dans l'ordre suivante:
   1) président...
   2) 1er vice-président...
   3) 2e vice-président
   4) secrétaire...
   5) trésorier.

7) Tous les membres élus au Conseil d'administration sont considérés candidats à tous les postes de l'exécutif. Un membre a le privilège de retirer sa candidature. Si plus d'un candidat, présent ou non demeure en lisse, l'élection procède tel que prévue par l'article 1 et 6. Si un candidat ne remporte une majorité absolue au premier scrutin, le candidat ayant reçu le moins de vote est éliminé et on procède à un autre scrutin jusqu'à ce que majorité absosoit obtenue.

CHAPITRE VI - PROCÉDURES D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

1) Toute proposition ou intention d'amender la constitution devra être soumise par écrit à l'assemblée générale.

2) Toute proposition ou intention dûment reçue selon l'article 1 et avant été l'objet d'une motion appuyée devra être passée par un vote absolu par l'assemblée générale afin d'être acceptée.

CHAPITRE VII - SURVEILLANCE FISCALE

1) Pour assurer la bonne gestion financière de la corporation, un comité de surveillance fiscale, composé du président, du trésorier et d'une personne nommée par le Conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, revisera de temps à autre les politiques financières de la corporation et feront les recommandations appropriées au Conseil d'administration.

2) Le membre du comité fiscal nommé par le Centre culturel franco-manitobain sera invité à assister aux réunion du Conseil d'admministration à titre d'observateur.

CHAPITRE VIII - COMMISSIONS MUSICALES

1) Le Conseil d'administration formera une commission musicale où siègeront les directeurs de chorales membres et autres musiciens recommandés par la commission musicale et acceptés par le Conseil d'administration.

2) La commission musicale:
   1) établira les politiques musicales du mouvement.
   2) représentera la corporation au sein du Collège des Instructeurs de l'Alliance Chorale Canadienne.
   3) s'occupera de la formation des chefs, choristes, etc...
   4) avisera le Conseil d'administration sur tout aspect de ses opérations pertinentes à la musique.
   5) implantera les politiques musicales de l'Alliance Chorale Canadienne.
   6) s'acquittera de toute tâche qui lui confiera le Conseil d'administration.

3) Les membres de la commission musicale ne peuvent siéger au Conseil d'administration.

CHAPITRE IX - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1)L'année fiscale commence le 1er avril et se termine le 31 mars.

2) Tout contrat, bail ou autre document, ainsi que tout chèque ou ordre pour déposer ou retirer de l'argent d'une institution financière doit être signé par deux (2) des trois (3) officiers désignés par le Conseil d'administration.

3) Les règlements généraux seront déposés une fois l'an à l'assemblée générale pour fins d'examen et de vote.
   1) Les règlements généraux pourront être amendés par l'assemblée générale et entreront en vigueur immédiatement la décision rendue.
   2) Le Conseil d'administration pourra apporter des modifications mineures aux règlements, selon les besoins de la cause. Toutefois, tout amendement devra subséquemment être soumis à l'assemblée générale pour approbation.
   3) Si l'assemblée générale refuse d'approuver un amendement, celui-ci est ipso facto révoqué.
   4) À chaque assemblée générale, le président et le secrétaire de l'assemblée devront endosser et dater la copie officielle des règlements généraux dûment amendés, s'il y a lieu.

horaire de cbwft



SAMEDI

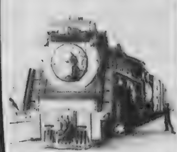
21 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 CANDY
Début. Dessins animés. L'anniversaire.
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
Début. Clap, patatruck, silence... on tourne.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Nage synchronisée, au centre Claude Robillard, le Club Camo de Montréal. Anim.: Serge Arsenault. Analyste: Diane L. Vilas Réal.: Henri Parizeau.
11:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Bien né. Alors que ses parents sont en voyage, la jeune Dora, installée chez son oncle à la campagne, se console d'être mal comprise par ses père et mère en canalisant sa tendresse refoulée sur des chevaux. Réal.: Desmond Davis.
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Début. Documentaire sur la vie des animaux en captivité dans un zoo Le sauvetage des espèces.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 SOUS LE SIGNE DU LION
Narrateur: Jacques Dacquemine. Dans la région du Kilimandjaro, un couple de lions est observé durant un an par une équipe de la télévision japonaise.
14:00 OMNIUM DE GOLF DU CANADA
16:00 BAGATELLE
17:00 EN VEDETTE CETTE SEMAINE: (début)
Invité: Enrico Macias
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 WINSTON MCQUADE DANS LES ÎLES. Début d'un magazine artistique en provenance de Terre des Hommes.
20:00 CINÉMA CANADIEN
Plus haut, plus loin (Crossbar) Drama psychologique réalisé par John Trent, avec John Ireland, Kate Reid et Brent Carver. Un jeune athète olympique tente par tous les moyens de se retrouver dans l'équipe nationale pour les prochains jeux de Moscou, même si après les jeux de Montréal, il fut victime d'un accident compromettant vivement sa carrière sportive (Can. 78).
22:00 CINÉ-MAGAZINE
Début. Reportages sur des cinéastes américains. Anim.: Jacques Fauteux.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: jean Ducharme
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 AFFAIRES DE L'ÉTAT
23:05 CINÉMA
Baxter. Drame réalisé par Lionel Jeffries, avec Scoot Jacoby, Jean-Pierre Cassel, Patricia Neal et Lynn Carlin. Un choc émotionnel très grave afflige un jeune garçon lors du divorce de ses parents et lui accentue ses troubles de la parole qui méritent beaucoup de soins, de persévérance, et d'encouragement de la part de ses proches pour parvenir à la guérison. Incompris, il plonge dans un grave déséquilibre qui nécessite un traitement psychiatrique (USA 72).
01:00 CINÉ-NUIT
Une si jolie plage. Drame réalisé par Yves Allegret, avec Gérald Philippe, Madeleine Robinson et Jean Servais. Un homme arrive sur une petite plage. Seul un hôtel isolé est ouvert, tenu par deux personnes. Il est suivi par un inconnu qui dit l'avoir vu tuer sa maîtresse (Fr. 48).

DIMANCHE

22 JUIN

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURES DE OUI OUI
9:30 MINI-FÉE
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 KLINT
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 CINÉ-POP
Les Misérables (1e époque). Mélodrame réalisé par Jean-Paul Le Chanois, avec Jean Gabin, Bernard Blier, Bourvil, Giani Esposito et Danièle Delorme. Histoire romancée de Jean Valjean et de Cosette des Misérables de Victor Hugo (Fr. 58)
15:00 OMNIUM DE GOLF DU CANADA
17:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme, Chef de pupitre: Robert Nielsen. Réal.: Lise Tremblay-Mons.
18:00 D'HIER À DEMAIN
Mesdames et messieurs, la fête. Film réalisé par Aimée Danis, avec Reynald Bouchard, Charlebois, Leclerc, Dufresne et autres. Été 76, c'était avant tout la XXIe Olympiade. C'était aussi la rencontre de nombreux artistes rassemblées à Montréal pour accueillir et divertir la population et ses visiteurs du monde entier.
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Louisette Dussault, Benoit Marleau, Paul Berval, Roger Joubert, Sophie-Hélène Lorain, André Montmorency et Nicole Boulay. Denise se déguise en juive
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Soirée candienne du Québec à l'Olympia. Spectacle donné par les gagnants du concours du Festival des Cantons à l'Olympia de Paris.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES



Histoire des Trains: le premier train pour Manchester. Documentaire historique réalisé par Daniel Costelle. Avec Henri de Turenne, Peter Semmens et Paul Rees. L'Angleterre est le berceau du chemin de fer: De "Puffing Billy" jusqu'à la "Mallard", elle produisit les plus belles locomotives du monde.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES

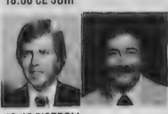


Cérémoine de béatification en provenance de Rome. Béatification de Mgr Laval, Marguerite Bourgeois et Kateri Tekakwitha.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORTS-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Une Passion. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Max Von Sydow, Liv Ullman et Bibi Andersson. Un passé douloureux a amené un homme à se retirer dans la grande solitude sur une île. Cette solitude vient à lui peser et il ne refuse pas l'invitation d'un voisin éloigné où vivent trois personnes qui ne semblent pas non plus, jouir de la tranquillité. (Suéd. 69) (sous-titrés).

LUNDI

23 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 YOU HOU
10:45 OUM LE DAUPHIN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 UN ANIMAL DES ANIMAUX
Documentaire réalisée par Jesser Cooper. La vie et le comportement des animaux dans leur milieu naturel. La Vache.
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES.
Jeu-questionnaire animé par Pierre Marcotte
13:REFLETS D'UN PAYS
De Carleton, L'élevage du vison; L'élevage du mouton; La pisciculture et la transformation du bourgot et du bigorneau.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
1- Le Guide parfait du cycliste
2-Symbiose. Une île en quête d'un lieu d'attache trouve son appartenance.
3- Le Marché Jean Talon. Quelques heures de la vie du marché Jean Talon.
14:30 CINÉMA
Robinson et le triporteur.
Comédie réalisée par Jack Pinoteau, avec Darry Cowl, Béatrice Altariba et Don Ziegler. Un pauvre ouvrier veut épouser la fille d'un homme très riche qui s'oppose au mariage. Le jeune homme décide d'accomplir une action qui le rendra célèbre. Il se construit un radeau qu'il fera mouvoir par le pédalier de son triporteur (Fr. -It. 59).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR



19:00 PISTROLI
Variété où se côtoient des chansonniers Acadiens et des interprètes de musique traditionnelle. Anim.: Donat Lacroix. Dir. musicale: René Cormier. Inv.: Marie-Paule Martin, Alfred Landry, Donat Lacroix, Eddy Poirier et la troupe de danseurs Liberty Two-Step.
19:30 À CONTREPOIDS
Jeux-questionnaire. Anim.: Normand Bélanger.
20:00 SCÉNARIO
Rose et Henri. Pièce d'André Caron, avec Juliette Pétrie, Paul Guévremont, Monique Joly, Amulette Garneau et Nicole Lecavalier. Rose et Henri vieillissent et tout s'écroule autour d'eux (2e de 4)
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
La Concierge revient de suite (Histoire de voyous). Policier réalisé par Michel Wyn, avec Jacques Balutin, Maurice Barrier et Jo Tafanelli. Un concierge se voit proposer un million de francs pour aller récupérer un petit carnet rouge dans l'appartement d'une fille de petite vertu mais de grand coeur. Il se trouve devant des événements peu communs (Fr. - Suisse).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL suivi du TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET DES SPORTS
2305: SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
Début. D'après l'oeuvre de Honoré de Balzac, vaste frasque satirique de la vie politique parisienne au siècle dernier. Avec Georges Géret, Bruno Garcin et Corrinne Le Poulain. Réal.: Maurice Cazeneuve. (1er de 9): Un an après avoir dû fuir Paris, ruiné et humilié Lucien de Rubempré revient dans la capitale avec les signes évidents de la richesse.
00:05 COPERNIC.

MARDI

24 JUIN

8:40 OUVERTURE ET HORAIRE
8:45 EN MOUVEMENT
9:00 AU JARDIN DE PIERROT
9:15 FABLIO LE MAGICIEN
9:30 MAGAZINE EXPRESS
10:00 HEIDI
10:30 MESSE DE LA SAINT-JEAN
En direct de l'Église St-Jean-Baptiste de Montréal, cérémonie présidée par Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal. La célébration eucharistique rassemblera une certaine de prêtres. Le chant sera assuré par Le Choeur polyphonique de Montréal, accompagné des grandes orgues de l'Église et d'un ensemble de cuivres. Mgr. Grégoire procédera à la bénédiction des petits pains, après la cérémonie. Rech.: André Daris. Réal.: Simon Richer.
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Le Fort Ingall. En mars 73, une commission du gouvernement québécois préconise la reconstruction du Fort Ingall qui servit autrefois de sentinelle avancée près du lac Témiscouta. La Pierre à Coton. L'amiante soyeux comme l'angora est manipulé dans un environnement presque sans poussière. Réal.: Jean-Claude Labrecque (Can.).
14:30 CINÉMA: Amour, Grenouille et Ogre
16:00 ANIMAGERIE
16:30 DÉCLIC
17:00 DANIEL BOONE
18:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 CAPITAINE ET ROIS
Drame de pionniers réalisé par Douglas Heyes et Allen Reisner. Avec Richard Jordan, Ray Bolger, Céleste Holm et Neville Brand (2e de 10). Déterminé à vaincre le destin qui semble le vouer à la pauvreté, Joseph Armagh a recours à toutes les ruses, à toute l'audace dont il est capable.
21:00 FÊTE DE LA SAINT-JEAN
22:30 LE TÉLÉJOURNAL suivi du TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET DES SPORTS
23:05 AINSI VA LA VIE
Anim.: Janine Paquet. Texte: Pierre Bélanger. Réal. -cood.: André Simard. Reprise d'une émission de série **Femme d'aujourd'hui.** Ceux et celles qui vivent à la Baie James.
00:05 CINÉMA
En route vers Rio (Road to Rio) Comédie réalisée par Norman McLeod, avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour. Deux joyeux compères responsables d'un incendie causé par leur maladresse, se glissent à bord d'un paquebot comme passager clandestins. Ils font la connaissance d'une femme qui se montre tantôt leur alliée et tantôt leur ennemie (USA 47).

MERCREDI

25 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 TRIBULLE
10:45 POUF - ET RIQUI
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 ÇES AVENTURES DE PINOCCHIO
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-loup.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Square Sir Georges-Etienne Cartier. Des citoyens racontent l'évolution de leur parc.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: groupe de Château-Richer dans la région de Québec, avec ses chanteurs et ses musiciens.
16:00 ANIMAGERIE
16:30 LA GRANDE AVENTURE
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE COUSTEAU



Mission Cousteau en Antarctique/ La Vie sous un océan de glace. Au-delà du cercle polaire austral, les plongeurs de l'équipe Cousteau tentent de révéler ce qui se cache sous le champ de glace d'un univers figé.
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROBE DES CHAMPS



Inv.: Edith Bulter. Int.: Yvon leblanc. Edith nous parle d'elle, Rech.: Diane Hébert. Réal.: Gilles Perron.
19:30 BASEBALL 80
Au Veteran Stadium de Philadelphie, les Expos de Montréal rencontrent les Phillies. Comm.: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
En cas de pluie: CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong-Kong.
22:00 JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL suivi du TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL SPORTS
23:05 PORTRAITS DE FEMMES
Madame et monsieur Vincent. Portrait humain d'un couple d'aveugles dont l'objectif de vie est l'autonomie. Ils ont présentement deux enfants, non aveugles.
00:05 CINÉMA
Témoin à charge (Witness for the prosecution). Policier réalisé par Billy Wilder, avec Charles Laughton, Marlène Dietrich, Tyrone Power et Elsa Lanchester. Un illustre criminaliste entourant l'assassinat d'une riche veuve rendront cet individu suspect. Un procès retentissant a lieu, suivi d'un non moins retentissant coup de théâtre (USA 57).

JEUDI

26 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LES CHIBOUKIS
10:45 FABILO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 TEMPOREL
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. M. Médéric McDougall, 76 ans, de St-Louis, Saskatchewan est métis. Il nous parle du mode de vie du métis au début du siècle, de Louis Riel, de la Rebellion de 1885 ainsi que de son implication politique. -M. Emile Campagne, père de famille venu de France, est devenu fermier et travaille cette terre paternelle avec ses fils. Il nous parle des difficultés concernant la langue française en Saskatchewan et d'une coopérative familiale pour amoindir le fardeau économique. Anim.: Nadine Hrynek. Rech. et int.: Denis Chagnon. Réal.: Maurice Arpin.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Chronique de France No. 138: André Malraux. Rappel de ses séjours en Asie, en Espagne. Son action dans la Résistance et dans la politique. Réal.: Bernard Queysanne (Fr.).
14:30 CINÉMA
Les Rebelles du Missouri (Great Missouri Raid). Western réalisé par Gordon Douglas, avec Wendell Corey. McDonald Carey, Ward Bond et Ellen Drew. Histoire des frères Frank et Jessie James, exrésistants sudistes devenus horsla-loi, en partie par goût de la violence et en partie par provocation d'un officier nordiste. (USA 63).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
17:00 LES GENS DE MOGADOR
Feuilleton de Robert Mazoyer, d'après le roman d'Elizabeth Barbier.
18:00 CE SOIR
19:00 PULSION
Inv.: France Charron, de Connivence, Philippe Legault et Steve Burman.
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LES GRANDS FILMS
Playtime. Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati, avec Barbara Dennek et Bill Kearns.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL suivi du TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET DES SPORTS
23:05 CINÉMA
Monsieur et madame Jones
(Mr. and Mrs Bo Jo Jones). Drame réalisé par Robert Day, avec Desi Arnaz Jr, Dan Dailey, Dina Merrill et Susan Strasberg.

VENDREDI

27 JUIN

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 GRANGALLO ET PETITRO
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES.
Vous mangez pour deux. La réussité ou l'échec d'une vie humaine est entre vos mains. Que faire si vous êtes enceinte pour avoir un bébé en pleine forme? Le Photographe lassiné. Un jeune photographe ambulant capture les sourires de ses compatriotes à l'aide de sa caméra aux propriétés magiques (Fr.)
14:30 CINÉMA
L'Equipe (Mr. Inside, Mr. Outside). Policier réalisé par William A. Graham, avec Tony Lobianca et Han Linden. Deux détectives travaillent en équipe dans le centre de New York. À la suite d'un appel anonyme, ils font une descente dans un consulat. L'un d'eux y est blessé et devient manchot, mais rien d'incriminant ne peut être retenu contre les occupants. Le mulité et son compagnon n'entendent pas laisser tomber l'affaire, malgré les sévères avertissements de leur chef (USA)
16:30 POPOL
17:00 DES AUTOS ET DES HOMMES
18:00 CE SOIR
19:00 CINÉ-FAMILLE
A communiquer
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. D'après l'oeuvre de Ken Taylon. Réal.: Jane Howell, Avec Michael Byrne, John Duttine, Jane Lapotaire et Brian Cox. Quand le soleil a disparu. Aliénor pousse Jean, devenu roi d'Angleterre, à divorcer Isabelle de Goucester et lui prépare une alliance avec une princesse portugaise.
21:30 FRANÇOISE DUROCHER - "WAITRESS"
22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL suivi du TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET DES SPORTS
23:20 CINÉMA
Gator. Policier réalisé et interprété par Burt Reynolds, avec Lauren, Hutton et Jack Weston. Un agent fédéral veut briser la domination qu'exerce un homme sur une région de Georgie. Pour ce faire il sollicite l'aide d'un prisonnier libéré sur parole (USA 76).
CINÉ-NUIT
Tempo di Roma. Comédie réalisée par Denys de la Patelière avec Charles Aznavour, Arletty et Marisa Merlini. Un jeune français échoue à Rome. Connaissant plusieurs langues, des amis le persuadent de diriger un groupe de touristes (Fr.-It. 62).



Le Rotary remet une donation à l'hôpital Saint-Boniface

Le club Rotary de Saint-Boniface/Saint-Vital a récemment remis une donation de $3,400 à l'hôpital Saint-Boniface, prévue pour l'aménagement d'une salle d'attente pour les parents durant le traitement de patients dans la nouvelle section cardio-vasculaire. Le chèque a été présenté par M. Eric Storey (à gauche) au docteur Morley Cohen, qui a souligné que la donation commémorait le 75e anniversaire de Rotary International et le 25e anniversaire de la section locale.

Par ailleurs, le docteur Cohen a mentionné que beaucoup de projets de l'hôpital ont pu être menés à terme grâce à des donations semblables. Le club Rotary est formé d'hommes d'affaires et de professionnels, dont la devise est "Service avant soi-même".

Les petites nouvelles

Projet de recherche sur la femme francophone

Un projet de recherche pour faire sortir la femme francophone hors Québec de l'ombre est en marche au Manitoba.

C'est le mercredi 4 juin que Pauline Proulx, agent de recherche de la Fédération des femmes canadiennes françaises à laquelle la Ligue des femmes catholiques du Manitoba est affiliée, rencontra un nombre de femmes représentant plusieurs centres pour lancer officiellement ce projet qui visera à illustrer dans un premier temps l'importance occupée par les femmes dans le développement de leur communauté respective et qui dans un second temps tentera de dégager le portrait actuel de la francophone, de ses besoins et de ses aspirations.

La première partie du travail, déjà amorcée dans certaines sections de la Ligue, s'étendra sur une période de trois mois et consistera à dépister et indentifier toutes les sources susceptibles de fournir l'information sur la vie de ces femmes d'action. Une copie de ces documents sera conservée dans les archives de la Fédération à Ottawa tandis qu'une autre restera dans celles de la Ligue à Saint-Boniface.

Le comité spécial de la Ligue assigné à ce projet demande aux dames de ne pas laisser disparaître à tout jamais l'histoire de leur mère et grand-mères ainsi que celle de leur époux. Il les supplie de léguer à leurs enfants cet héritage historique irremplaçable en commençant dès maintenant leurs recherches.

Les gagnants du concours "Vocation"

Les gagnants du concours sur la vocation qui avait paru dans le périodique "Perspectives" au mois d'avril sont les élèves suivants: Dana Drew de Fanystelle (1ère année); Nicole Catellier de La Broquerie (2e année); Jo-Anne Balcaen, de La Broquerie (3e année); Claire Courcelles de Sainte-Anne-des-Chênes, Monique Laramée de Saint-Eustache et Donna Koley de Transcona (5e année); Joanne Mondor du Précieux-Sang (7e année) et Carole Lavack de Sainte-Anne-des-Chênes (8 e année).

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Le développement économique en région urbaine

Le développement économique, un partenaire d'importance au développement communautaire et au domaine scolaire, se doit d'être une responsabilité des francophones dans les communautés urbaines de Saint-Boniface et des environs.

Si ces communautés urbaines veulent être les leaders de la collectivité franco-manitobaine en matière économique, il faut qu'il y ait des gens qui orientent cette économie en vue de regrouper ceux-ci autour d'un certain nombre de petites et de moyennes entreprises à caractère francophone

Le nombre croissant de petites et de moyennes entreprises francophones dans le parc industriel de Saint-Boniface aurait comme conséquences directes:

1) la concentration d'une main d'oeuvre francophone;
2) l'augmentation du nombre de résidants francophones près du milieu de travail (directement relié à l'augmentation des coûts de l'énergie);
3) moins de dispersion des francophones dans le grand Winnipeg, donc diminution du taux d'assimilation; et
4) incidence directe sur le commerce local, en autant que les commerçants francophones s'occupent de leurs affaires.

À cet effet, la Société franco-manitobaine a choisi d'embaucher un agent de développement économique (pour la communauté urbaine de Saint-Boniface et des environs) dont le travail sera d'amener les leaders économiques francophones de Saint-Boniface et des environs à s'asseoir autour d'une même table et à définir ce que l'économie de demain sera pour le Franco-Manitobain de la région urbaine.

Cependant, il ne faudra pas seulement planifier; il faudra aussi réaliser. Ainsi, l'agent travaillera avec quelques promoteurs manufacturiers et/ou commerciaux en vue de créer des emplois directs, détenus par des Franco-Manitobains.

Pour faire ce travail donc, la Société franco-manitobaine a retenu les services de M. Yves Lord. Natif de La Broquerie, Yves est bien connu dans les communautés urbaines de Saint-Boniface et de Saint-Vital ayant été actif à divers titres. Il a siégé pendant quatre années à la Chambre de commerce de Saint-Boniface, dont deux années comme président.

Il a également été commerçant à Saint-Boniface pendant trois années avant de devenir directeur-gérant du Club LaVérendrye, puis directeur du Village Canadien à Saint-Vital, poste qu'il occupe à l'heure actuelle. De plus, Yves est présentement membre du conseil d'administration du "Social Planning Council of Winnipeg" et président de la Fédération des coopératives d'habitation du Canada. Le nouvel agent de développement économique de la S.F.M. entrera en fonction le 1er août prochain.



M. Yves Lord, l'agent de développement économique en région urbaine.

La Page de Bicolo ...



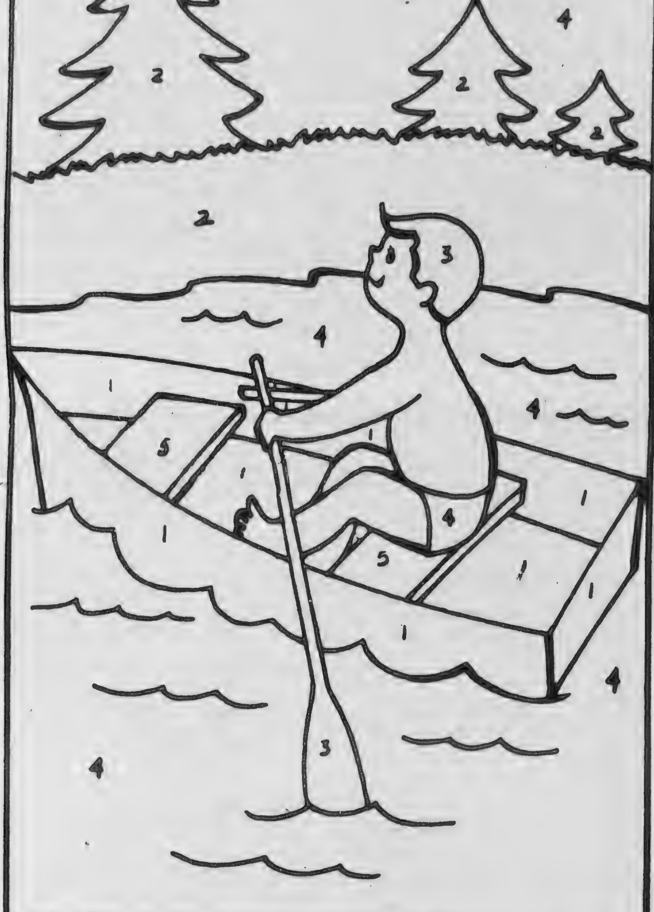
Allo les amis!

Ah! que j'aime l'été, le beau mois de juin! Que j'ai hâte d'être en vacance, et toi?

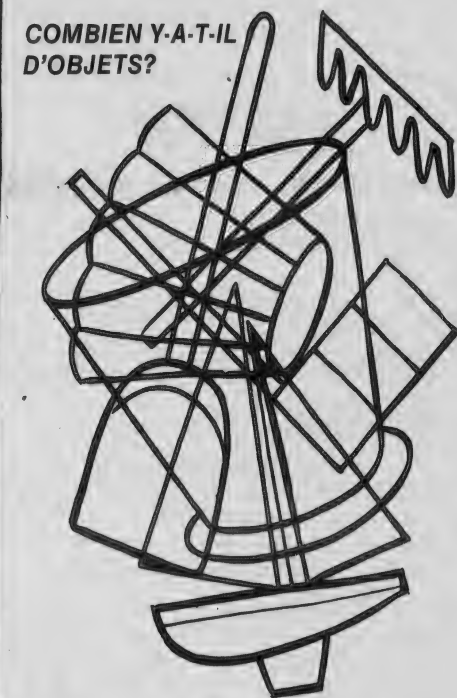
Bicolo

À colorier

1 - rouge
2 - vert
3 - jaune
4 - bleu
5 - brun

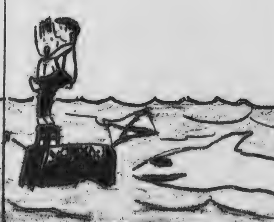


COMBIEN Y-A-T-IL D'OBJETS?





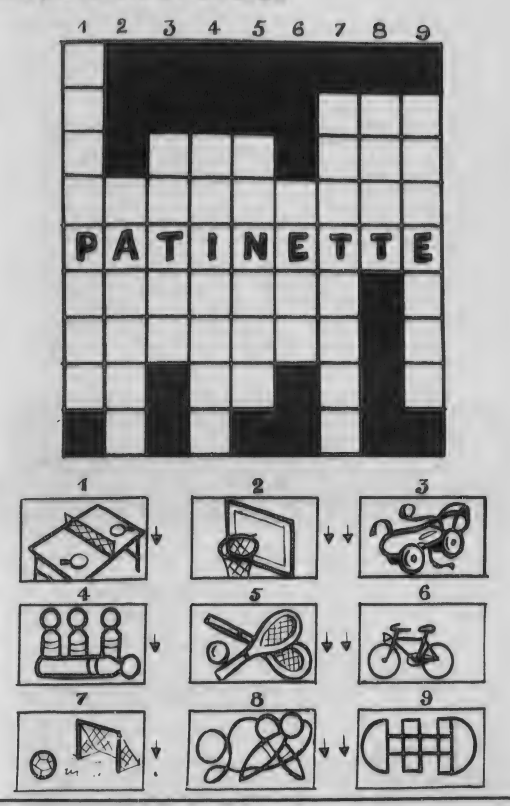






Daniel Roy
Saint-Pierre-Jolys

Complète le MOT CROISÉ



DÉCOUPE LES MORCEAUX ET REFORME LE PUZZLE

Réponse Mot croisé: 1. Ping-pong 2. Panier 3. Patin 4. Quilles 5. Tennis 6. Vélo 7. Football 8. Saut 9. Marelle

Jeux pour les voyages en auto.

Il t'arrivera sans doute de partir en voyage avec ta famille cet été. Pour que le temps passe vite sur la route, voici des jeux faciles pour tous les âges!

Une histoire à tiroirs

Quelqu'un commence à raconter une histoire et s'arrête tout d'un coup, au milieu. Sans perdre une minute le joueur suivant doit continuer l'histoire. À son tour il s'arrête et quelqu'un d'autre prend le relais. Le dernier doit finir en beauté. C'est un jeu très drôle si tout le monde laisse aller son imagination parce que l'histoire devient de plus en plus ridicule!

Ma grandmère allait au marché

C'est un jeu de mémoire. Le premier joueur commence en disant: "Ma grandmère allait au marché et achetait une livre d'oignons". Le joueur suivant dit: "Ma grandmère allait au marché, elle achetait une livre d'oignons, une douzaine d'oranges". Chaque joueur ajoute quelque chose en répétant ce que les autres ont déjà dit. Le gagnant est celui qui peut répéter la liste complète dans ordre.

Comment l'aimes-tu?

Un joueur se bouche bien les oreilles. Les autres, en secret, choisissent entre eux, un objet. Le joueur doit ensuite devenir le mot caché en demandant à chacun: "Comment l'aimes-tu? Chaque joueur répond à la question en donnant un indice. Par exemple: Le mot choisi est **pomme**. Un joueur peut dire: "je l'aime rouge".... un autre "je l'aime à l'automne ou je l'aime au caramel".... Le joueur qui donne l'indice gagnant sera à son tour le devin. (L'objet choisi et les indices varient selon l'âge des joueurs.)

Encore un geste

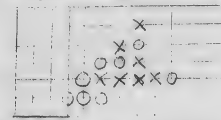
Ce genre de jeu convient tout à fait quand vous êtes bloqués dans un embouteillage.. ou à un passage à niveau à attendre patiemment que le train passe!

L'un d'entre vous commence par un geste. Il claque des mains, par exemple. Le joueur suivant copie ce geste et en ajoute un autre. Le suivant copie ces deux gestes et en ajoute encore un, jusqu'à ce que les actions soient vraiment très nombreuses. Le gagnant est celui qui peut répéter tous les gestes.

Ronds et croix
(Pour deux joueurs)

Il vous faut des crayons et une feuille de papier divisée en carreaux. (quelques feuilles de ton cahier quadrillé).

L'un des joueurs inscrit des croix et l'autre des ronds. Tu dessines aux intersections et non dans les carrés. Le but du jeu est d'obtenir cinq croix ou cinq ronds en ligne droite dans n'importe quelle direction.



Membre gagnant
No 4697
Steven Bellemare, 6 ans
c.p. 185, Saint-Malo, Manitoba

Nouveaux membres

5656	**Maurice Arnaud**	Saint-Boniface
5657	**Doreen Thibert**	Cayer
5658	**Michelle Fiola**	Sainte-Anne
5659	**Joseph Fiola**	Sainte-Anne
5660	**Gaetan Fiola**	Sainte-Anne
5661	**Donald Bissonnette**	Saint-Joseph
5662	**Joan Detrembleur**	Notre-Dame-de-Lourdes
5663	**David Detrembleur**	Notre-Dame-de-Lourdes
5664	**Danielle Manaigre**	Lorette
5665	**Christina Desrosiers**	McCreary
5666	**Solita Desrosiers**	McCreary
5667	**Claude Déquier**	Saint-Malo
5668	**Gundeep Jaukal**	Transcona
5669	**Kristine Boyce**	Transcona
5670	**Tony Lade**	Transcona
5671	**Colette Chaput**	Saint-Boniface
5672	**Paul Cross**	Winnipeg
5673	**Valerie Cormier**	Sainte-Anne
5674	**Nathalie Ferraton**	Saint-Boniface
5675	**Lisette Ferraton**	Saint-Boniface
5676	**Rebecca London**	Winnipeg
5677	**Lara London**	Winnipeg
5678	**Pierre Denis Savoy**	Winnipeg

Les petites nouvelles

La France offre des bourses à 21 professeurs

La province du Manitoba va de nouveau participer, avec le gouvernement français, à un échange entre professeurs et étudiants de second cycle. Le gouvernement français offre 21 bourses par an à des professeurs manitobains pour que ceux-ci suivent des cours d'immersion et de perfectionnement méthodologique dans des universités de France. Tout les frais d'inscription et de séjour des professeurs manitobains pendant leur stage de quatre semaines en France seront pris en charge par le gouvernement français.

De plus, la République française offre au Manitoba les services d'un conseiller pédagogique. Elle a également fait don de nombreux livres au Collège de Saint-Boniface et au Centre culturel franco-manitobain.

Mme. Norma Price, ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, a annoncé en retour qu'une bourse de 10,000 dollars serait de nouveau mise à la disposition de deux étudiants de France pour les aider à poursuivre leurs études de second cycle à l'Université du Manitoba.

Ce programme fut mis sur pied en 1965 après la signature de l'accord culturel France-Canada. ''Le Manitoba est heureux'', a déclaré Mme Price, ''de participer à ce programme d'échange qui permet chaque année à bon nombre de professeurs manitobains de visiter la France et de s'imprégner de culture française. Les études qu'ils poursuivent là-bas sont très enrichissantes et leur sont particulièrement utiles sur le plan professionnel. En contrepartie'', a-t-elle ajouté, ''nous sommes heureux de pouvoir présenter ces deux bourses aux étudiants français''.

''Pélagie-la-Charrette''

Le roman de l'Acadienne Antonine Maillet, ''Pélagie-la-Charrette'', qui a obtenu le prix Goncourt 1979, sera porté à l'écran par le réalisateur René Bonnière, l'auteur de nombreux documentaires sur des personnalités politiques ou culturelles françaises ou québécoises. Cette entreprise coûtera $10 millions et comprendra un long-métrage et une série télévisée en six émissions. Il est prévu que des acteurs français et américains participeront au tournage.

Dawson Road Car Wash

390 Chemin Dawson N.
Saint-Boniface

Un système à eau fraîche pour automobile et camion, 6 postes de lavage intérieurs, 2 postes de lavages extérieurs

HEURES D'OUVERTURE
du lundi au samedi 7 h à 22H
dimanche et jours fériés 8h à 22h

R. LEMAY **Leclerc**
343 TACHE, ST. BONIFACE TEL. 233-8806
PHARMACIE

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
LOCATION DE VOITURES
...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année.
366, rue Marion
Saint-Boniface, Man. Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

Heure de tombée pour les annonces commerciales
vendredi à 15h

Téléphone 1-878-2248
GIFTSHOP

PETIT FORE GIFT SHOP
Travaux d'artisanat, objets en verre, "quilts" et divers
Terri Petit Prop.
Île-des-Chênes Manitoba

NOUVEAU SNAKES & LADDERS
1041, rue Marion, Saint-Boniface
(Rénové)
Café — Deli
Lundi à samedi: 11h00 a.m. à 5h00 a.m.
Dimanche: 11h00 a.m. à 2h00 a.m.
Grand parc de stationnement
Propriétaire: Maurice Lamoureux

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS

PARK FLORIST
400, avenue Taché (en face de l'hôpital Taché)
* Fleurs envoyées partout dans le monde
Lucille et Yvonne Boulet Tél.: 247-3891

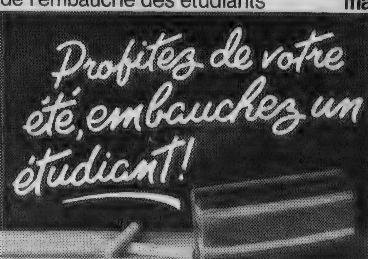
Téléphone: **878-2248**
Prix spéciaux sur matériaux pour jardin, "mix-soil", sable pour mélanger au sol, pierres et pierres à chaux.
Lou Petit Trucking Ltd
Île-des-Chênes, Manitoba
ROA OTO

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE
Billinkoff's
Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.
FERNAND ROBIDOUX ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Téléphone: 233-7121


• DISQUES
• CASSETTES
• 8 PISTES
LA MAISON DU DISQUE
313, rue Kenny (angle Marion) Tél:. 233-2169
Ouvert tous les jours de 10h à 18h
sauf le vendredi de 10h à 21h
La meilleure sélection de musique française dans l'Ouest.

MEUNERIE CAMIRAND INC
Acheteur de grain
Richard Robitaille
3000, rue Sinclair
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 338-1367

"DIAMOND"
Service de messagerie
● Ramassage de colis ● Transport général
● Par courrier ● Par autobus ● Par avion
Spécialisés en contrats réguliers à long terme.
"NOS PRIX DÉMÉNAGERONT TOUT"
"DIAMOND" est pour toujours
Faites l'expérience de la sécurité de notre service.
Tél.: 475-2226 ou 475-2961
94, Trottier Bay, Winnipeg, Manitoba

Semaine nationale de l'embauche des étudiants 26 au 30 mai


Communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada ou avec votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants
460 rue Main
Winnipeg Manitoba
Téléphone (204) 949-5520
Canada

Emploi et Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Minister

EMONDS
ROOFING AND SIDING LTD
Il est temps de faire vérifier votre toît
nouveaux toîts · réfection de toîts · réparations · cheminées.
Isolation de maisons · recouvrement en aluminium et en vinyle
Plus de 27 ans d'expérience
Spécialités de bardeaux et de "shakes" en cèdre
Estimations gratuites
90 Avenue Braemar
R2H 2K5
Téléphone: 247-3247

SERVICE DE CONSEILLER
FERMÉ - JUILLET
AOÛT - Sessions thérapie familiale
Gilles Beaudry, C.S.V. Tel: 247-8295
M.A. en Conseiller matrimonial
261, rue Des Meurons, Saint-Boniface

Nécrologie

L'abbé Alexandre-Benjamin BOULET

Après une longue maladie, Monsieur l'abbé Alexandre-Benjamin Boulet s'est éteint paisiblement, le 10 juin 1980, au Centre hospitalier Tâché, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Alexandre Boulet, fils de Napoléon Boulet et de Lucina Paradis, naquit le 22 avril 1895, à Saint-Alphonse, Manitoba. Sa famille ayant déménagé à Dunrea, Manitoba, il y fréquenta l'école élémentaire de Saint-Félix. Il entreprit ses études classiques au Collège Saint-Boniface (1910-20) et obtint un Baccalauréat-ès-Arts de l'Université du Manitoba.

En 1920 il commença ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, puis continua sa préparation au sacerdoce à Saint-Boniface (1923-24). Il fut ordonné prêtre à Dunrea le 11 juin 1924 par Mgr. Arthur Béliveau.

L'abbé Boulet exerça le ministère sacerdotal comme vicaire à Sioux Lookout, Ontario (1924-25), puis à la Cathédrale Saint-Boniface (1925-29). En septembre 1929, il fut nommé économe à l'Archevêché et assistant-procureur du diocèse de Saint-Boniface jusqu'en 1942. Il fut alors nommé curé de la paroisse Saint-Hyacinthe de La Salle (1942-52), puis de la Cathédrale (1952-59).

Après 1959, l'abbé Boulet s'adonna à divers ministères, prêchant des retraites paroissiales, des exercices des Quarante-Heures et remplaçant ses confrères. En 1969, la maladie le força à se retirer du ministère actif. Après avoir résidé quelques années à l'hospice Tâché, il vint demeurer à la résidence Saint-Antoine, attenant à l'Archêche. Après un séjour assez prolongé à l'hôpital Saint-Boniface, il fut accueilli au Centre hospitalier Tâché en 1979.

L'abbé Boulet est le dernier survivant d'une famille de quinze enfants, dont deux religieuses Soeurs Grises, décédées. Il laisse dans le deuil deux belles-soeurs, Mmes Alfred et Antoine Boulet de Saint-Boniface et un grand nombre de nièces et neveux, dont plusieurs religieuses et un religieux, frère Oblat. En deuxième génération, on relève les noms de trois petits neveux, Richard Boulet, prêtre Clerc de Saint-Viateur, Marc Boulet, frère Bénédictin et Henri Bisson, frère Oblat.

Les funérailles, présidées par Mgr. Antoine Hacault, Archevêque, ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface. À la concélébration ont participé Mgrs. Maurice Baudoux, Aimé Decosse et bon nombre de confrères prêtres.

La dépouille mortelle fut portée par MM. Albert, Jaseph, Elzéar, Théodore, Clément Boulet et Alfred Paradis, tous neveux du défunt.

Ont servi comme porteurs honoraires, le Dr Clément Lavoie, MM. Raymond Bernier, Lucien Boulet, Roland Couture, Edouard Lambert, Celestin Muller et Charland Prud'homme. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la Cathédrale.

Monsieur l'abbé Boulet laisse à ses confrères le souvenir d'un prêtre sérieux et fidèle, à la lettre, à ses devoirs; et à tous les fidèles qui ont bénéficié de son ministère, le souvenir d'un directeur spirituel éclairé, parfois exigeant, mais compréhensif.

Que le Seigneur l'accueille dans sa maison!

REMERCIEMENTS

Un merci sincère, chers parents et amis, qui avez témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre lors du décès accidentel de Berne.

Gérard, Yolande
et Miguel GOSSELIN

Délia-Marie GAUTHIER

Le samedi 31 mai 1980 à l'hôpital de Saint-Boniface est décédée Mlle Délia-Marie Gauthier âgée de 68 ans demeurant à la Villa Youville à Sainte-Anne, et autrefois de Saint-Labre.

Soeur bien aimée de M. Edmond Gauthier, 187 rue Masson Saint-Boniface; Elzire, Mme Joseph Gillon de Vernon C.B.; Jeannette, Mme Maurice Pujo, 415 rue Saint-Jean-Baptiste; Bertha, Mme Joseph Adam Saint-Labre.

Les prières on été récitées le mardi 3 juin a dix h.à l'église de Saint Labre suivies de la messe des funérailles, célébrée par le Révérend père Frigon et assisté du Révérend père Voyer de la Villa Youville de Sainte-Anne. L'épître a été lue par un cousin Gérard Gauthier, séminariste.

Les porteurs étaient MM. Gérard Adam, Arthur Adam, Gilles Gauthier, Michel Gauthier, Fernand Gauthier et Marc Pujo.

La chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les familles Gauthier, Gillon, Pujo et Adam prient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil de trouver ici, avec l'expression de leur profonde reconnaissance, leurs sincères remerciements.



REMERCIEMENTS

À l'occasion du décès de Louis Brémaud, Madame Angéline Brémaud et sa famille désirent remercier le personnel E.C.U. de l'hôpital général de Saint-Boniface, le père Jolicoeur, aumônier, l'abbé Louis Philippe Jean, Soeur Agathe Dorge, les servants, les placiers, les quêteurs et les porteurs ainsi que les parents et amis qui ont participé aux prières et à la messe des funérailles ou qui ont témoigné leur sympathie par leur présence, offrandes de messes, fleurs ou paroles réconfortantes. Merci aux dames de Sainte-Agathe pour avoir servi le café.

RECTIFICATION
Nécrologies

Berne. E. GOSSELIN
Marc BERARD

Lors du faire-part de décès des deux jeunes hommes mentionnés ci-dessus il a été omis de préciser que la messe de Résurrection a été célébrée par le Révérend père Robert Nadeau, assisté du père Dominique Kerbrat, du père Gervais et du père Turenne de la paroisse du Sacré Coeur de Winnipeg.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ELECTRICITE
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Monuments Brunet

405, rue Bertrand, Saint-Boniface
Tél.: 233-7864

Venez célébrer avec nous
1880 centenaire 1980
Municipalité rurale de Taché

Date:
Samedi, le 28 juin, 1980

Endroit:
Lorette, Manitoba

Programme:
9:30 Ouverture officielle de l'édifice municipal. Invitation au public de visiter.
10:00 Rasssemblement de la parade.
11:00 Délilé de la parade suivant les rues Senez, Perron, chemin Dawson à Harpin, Harpin, River, Rheault, chemin Dawson à l'"aréna".
À l'"Aréna"
12:00 à 18:00 Tournoi de balle. Equipe mixtes des villages de la Municipalité.
13:00 à 16:00 Jeux et concours pour enfants.
16:00 à 20:00 programme musical et de variété. Artistes de l'endroit et de l'extérieur.
17:00 à 19:00 Souper au poulet (barbecue).
20:30 à 22:30 Danse à l'extérieur.
11:00 Feux d'artifice.
Cantine **Prix**
Amusements pour tous



Les multiples tâches d'un maire

Omer Chartier, le maire bien connu de Saint-Lazare a récemment assisté, avec d'autres élus Canadiens, à une conférence donnée par l'agence fédérale de la Planification d'urgence au Centre fédéral des études de Arnprior en Ontario.

Ce genre de conférence a pour but de mettre les maires au fait de leurs responsabilités dans des cas d'urgence, comme des catastrophes naturelles, qui pourraient affecter les communautés dont ils ont la charge. On reconnaît sur la photo, à l'extrême gauche, M. Omer Chartier en compagnie de trois autres délégués du Québec.

BRODEUR Frères

Tél.: **883-2303** ou Winnipeg **284-1591**
ST. ADOLPHE, MANITOBA R0A 1S0

JUIN est le mois des VENTES

Nous voulons que le mois de juin soit le mois d'un bon investissement. Nous sommes bien placés pour vous permettre de faire un bon échange. Car nous n'avons pas beaucoup d'automobiles usagées et nous avons un grand choix de voitures neuves. Pour quelques modèles nous vous consentirons un prix superspécial du fait que nous avons commandé trop de voitures.



Exemple: 1980 Monza 2 + 2 Hatchback Coupé, V-6, servo-freins, servo-direction, intérieur de luxe, sièges-baquets, bloc de commande central, roues sport, pneus radiaux renforcés d'acier, automatique, radio A.M., dégivreurs automatiques, miroirs sport, batterie ultra-robuste, bloc de chauffage, tapis.

Extérieur: couleur argent - intérieur: rouge.
Prix de vente: **$6,808.00**

Noubliez pas... Si vous conduisez une automobile 1976 ou plus ancienne, en achetant un modèle 1980 vous pourrez avoir à votre disposition une voiture au même coût, ou même à un coût plus économique, même avec une augmentation de 100% du prix de l'essence!

Sainte-Anne



Paul Fournier - **257-0791**
256-4313

Agence Ducharme
755, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital, Manitoba
R2M 3N6

Aubaine - bungalow de 4 chambres à coucher - 1752 pieds carrés. Lot 100' x 200'. Garage-double attenant - 16 ans - **Seulement** $44,900.00

Vous êtes invités

à assister à la cérémonie d'ouverture officielle et à la visite du

Centre fiscal de Winnipeg

situé 66, chemin Reenders (au coin du boulevard Lagimodière et de l'avenue Regent; ces deux artères mènent au Centre)

Le dimanche 22 juin 1980.

La cérémonie aura lieu à 12 heures 30; elle sera suivie de visites guidées du Centre fiscal. On servira des rafraîchissements à la cafétéria.

L'honorable William H. Rompkey
Ministre du Revenu national

L'honorable Paul Cosgrove
Ministre des Travaux publics

Le Conseil des Arts du Canada recherche un

Agent de programme Explorations

Fonctions:

Sous la direction du chef de programme, administrer le programme Explorations pour les Prairies, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire: voir si les demandes de subventions répondent aux conditions d'admission; faire connaître le programme aux médias, aux autres organismes de subvention et au public; organiser les réunions du comité de sélection et y prendre part; suivre les activités subventionnées en se rendant sur place et en prenant connaissance des rapports.

Qualités:

Etre au courant des activités et questions culturelles. Avoir déjà travaillé dans un secteur des arts. Dynamisme. Souplesse pour traiter avec bonheur d'activités fort diverses.

Langues:

Les fonctions exigent l'utilisation des deux langues officielles.

Lieu:

Ottawa, mais fréquents déplacements.

Traitement:

A partir de $20 350, selon compétence.

Soumettre C.V. avant le 27 juin à
Yves Carrière
Chef du personnel
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de EUGÈNE RAYMOND SOUQUE, du village de Haywood, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 27e jour de juillet 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 13e jour de juin 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS MINGO, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, jardinier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 15 juillet 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de juin 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CLARINTHE MARIE POIRIER, du village d'Otterburne, au Manitoba, veuve de feu Joseph Michel Poirier, de la même place, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'études des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 25 juillet 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de juin 1980.

DENIS LA BOSSIÈRE
Procureur de la succession

Cuisinières demandées
Le restaurant Paladin

recherche

deux cuisinières

une à plein temps et l'autre à temps partiel. Nous sommes au 588, Des Meurons. Pour plus d'information composez le 237-5175 entre 6h00 et 16h00

ON DEMANDE

un **caissier** chargé de travaux légers
ainsi qu'un **mécanicien**
pour station-service
Téléphone: **247-9533**

La S.F.M. est à la recherche d'un

agent de développement communautaire

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes, cet agent travaillera principalement dans la région de la Montagne.

- Agira comme personne-ressource auprès des organismes locaux et établira un réseau d'information via ces organismes existants
- Recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux au autres)
- Coordonnera les activités culturelles, récréatives, économiques, etc... locales et régionales et participera à un sondage économique (à voir: la possibilité de création de nouvelles entreprises dans la région)
- Établira et maintiendra des contacts avec les organismes et leur clientèle, assurera un "follow-up" dans les communautés intéressées à un plan d'action concret pour leur communauté
- Etablira des liens étroits avec d'autres organismes dans la région

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité d'établir ses propres structures
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile et sera tenu d'habiter la région

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $17,000 - $27,000

Veuillez faire parvenir avant le **20 juin**, votre curriculum vitae à:

Mme Marie Déquier
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARC BÉRARD, du village de Saint-Malo, au Manitoba, cheminot.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 25 juillet, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de juin, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de GEORGES HONORÉ BOILLE, du Village de Saint-Claude, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la successions ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 16e jour de juillet 1980.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba ce 6e jour de juin 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALEXANDRE-BENJAMIN BOULET, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, prêtre à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 14e jour de juillet A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de juin A.D. 1980.

MARCOUX BETOURNAU GUAY
Procureurs de la succession

LE CERCLE MOLIÈRE

est à la recherche d'une personne à la

Direction technique

Fonctions:

- la direction technique des productions du Cercle Molière
- responsable des services techniques offerts par le Centre culturel franco-manitobain selon une entente déjà en vigueur.

Qualifications requises:

- expérience dans les domaines techniques du théâtre
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Salaire:

- à négocier selon l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:
M. Ernest Gautron téléphone: 233-8053
Le Cercle Molière
C.P. 1
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

OFFRE D'EMPLOI

Directeur général - gérant

pour une Caisse Populaire fransaskoise provinciale

FONCTION:

- De concert avec le Conseil d'Administration éventuel, voir à la mise sur pied d'une Caisse populaire fransaskoise provinciale.
- Responsable du développement et de la gérance de la Caisse populaire fransaskoise provinciale d'après les politiques qui seront élaborées par le Conseil d'Administration

EXIGENCES:

- Une expérience dans la gestion d'une entreprise financière.
- De préférence une formation post-secondaire.
- Capacité de sélectionner, de développer et de motiver le personnel.

LIEU DE TRAVAIL:

- Saskatoon.

ENTRÉE EN FONCTION:

- À déterminer.

SALAIRE:

- À négocier.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Faites parvenir votre curriculum vitae
à
M. Richard Marcotte
Secrétaire-gérant
Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
1933, 8e Avenue
Régina, Saskatchewan
S4R 1E9 - Tél: **527-4452**

Greffier-Adjoint

Assemblée Législative

L'Assemblée législative est à la recherche d'un Greffier-adjoint bilingue.

Fonctions:

Sous la direction du Greffier, le Greffier-adjoint prépare les procès-verbaux, les ordres du jour, les avis, résolutions, rapports des comités permanents et spéciaux et le journal de la Chambre. Le Greffier-adjoint participe à l'administration du bureau du Greffier, à la garde des archives de session et à la préparation du journal des débats.

Qualités:

Expérience en administration, connaissance des règlements, procédures et traditions parlementaires, très bonne connaissance de l'anglais et du français.

Traitement:

En fonction des qualités.

Faire une demande écrite en mentionnant le concours No. LL 3012 avant le 30 juin 1980.

Commission de la fonction publique
904 - 155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

MANITOBA

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125 rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet: 2352-80-36

Nivellement de la piste 07-25 à l'aéroport de Regina (Saskatchewan)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Niveler la piste 07-25 en utilisant du béton à base de bitume et faire les travaux connexes à l'aéroport de Regina (Saskatchewan).

Date limite: **le 4 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg, Regina, Saskatoon et Moose Jaw.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125 rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet: 2352-78-92

Construire trois emplacements de radiobornes à Prince-Albert (Sask.)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Construire trois emplacements de radiobornes devant faire partie d'un système d'atterrissage aux instruments (ILS) à l'aéroport de Prince-Albert (Saskatchewan). c'est-à-dire construire une voie d'accès une aire de virage, une clôture et un emplacement pour une tour de radiophare non directionnel (NDB), installer une remorque et exécuter tous les travaux d'électricité connexes.

Date limite: **le 4 juillet 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des constructeurs de Winnipeg, Prince-Albert, Saskatoon et Regina.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules foarnies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples reseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

La maison Avant-Garde recherche une personne qui désire suivre un programme de formation en vue de remplir le poste de

TYPOGRAPHE

Ce travail intéressera quelqu'un pouvant dactylographier 40 à 50 mots la minute et ayant une bonne connaissance de l'anglais et du français.

Les personnes intéressées sont priées de signaler 247-4815 pour fixer un rendez-vous et prendre un test de dactylographie.



193, rue Dumoulin, Tél: 247-4815



ATTENTION

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"
Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"
Portion de la moitié O. de la section 3, section 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O. de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"
Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, Sections 19, 30, 31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"
Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3. portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"
Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"
Portions des sections 4 à 6

"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"
Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"
Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S.-O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"
Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"
Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"
Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous trouvez ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

17630-77

SUR L'ORDRE DE:
Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

La Division Scolaire de La Montagne No 28

recherche

un directeur

pour le poste suivant

- Institut collégial de Somerset

un directeur 7e à 12e année (205 élèves, 12.5 professeurs) Le directeur doit enseigner à mi-temps des sujets à être déterminés et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division Scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 ou 1-744-2083

À louer

Appartement au Chalet Inc. de La Broquerie.

Pour plus de renseignements s'adresser à **Cecile Choiselat**, C.P. 99, La Broquerie Manitoba. Tél.: **424-5467.**

À LOUER

RUE DES MEURONS

Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Une chambre à coucher avec balcon. Loyer comprend poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher), stationnement. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

À VENDRE

Lot de 15 acres près de la rivière, maison de 2 ans. Accepterais un "motor home" comme dépôt. Pas d'agent. Téléphoner: **(1) 422-8348 ou (1) 422-5252**

Bouchard Realty

Téléphone
(1) 433-7502
Saint-Pierre-Jolys Manitoba

Saint-Malo

Vous chauffez-vous au bois? Nous avons 2 terrains, un de 65 acres et l'autre de 215 acres, à prix très raisonnable.

Roseau River

Nouveau sur le marché. "Hobby Farm" de 80 acres avec tous les bâtiments et plusieurs extra. Possession immédiate.

Saint-Malo

Seulement $292.00 de l'acre pour cette ferme laitière, maison de 3 chambres à coucher, "Machine shed", triple garage, 394 acres avec 240 acres clôturés, autobus scolaire. Propriétaire anxieux de vendre.

Letellier

Hobby farm 12 acres avec tous les bâtiments, maison de 3 chambres à coucher, garage pour 3 autos, grande étable 100 pieds, autobus scolaire. Prix très raisonnable.

Voulez-vous déménager en campagne? Nous avons des clients intéressés à échanger des propriétés.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360

Ron Res.: 257-2267 "Pager" 942-2491 code 3118

À la campagne

Joli bangalow, garage attenant et isolé, grande cuisine. Situé sur grand lot naturel.

Saint-Boniface **$28,500.00**

Bungalow avec 2 chambres à coucher en bon état et bien situé sur grand lot.

Rue Marion

Bloc appartement comprenant 6 appartements. Très bonne condition et à prix raisonnable.

Saint-Boniface **$39,900.00**

Nouveau, sur le marché, ce joli bungalow composé de 2 chambres à coucher, salle de récréation et garage.

Les petites annonces

À LOUER- rue Dollard appartement 1 chambre à coucher libre le 1er juillet. Facilité de faire le lavage et place de stationnement téléphoner après 17:00 hrs au numéro 233-6054.
-422-

À VENDRE - Plage Albert - lot de choix près du lac - 75' x 150' - $15,000 - chalet avec vérenda fermée (moustiquaire) 3 chambres à coucher. Situé près du lac. Grandeur 24' x 28' $28,000. Téléphone: 253-1834
-414-

"Jeune homme catholique, célibataire, honnête, avec belle situation, désire rencontrer jeune fille catholique de langue française qui aime la danse, les réceptions, le camping, etc. But: Mariage, Veuillez répondre à: Boite 423 - **LA LIBERTÉ.**
-423-

CHERCHE À Acheter une robe blanche, longue, grandeur 6x ou 7 ans. Téléphoner 247-4823,soir 256-6731
-424-

CHERCHONS GARDIENNE pour s'occuper de 2 fillettes de 4 ans et de 6 mois dans notre maison (quartier de Saint-Vital - rue Lennox) du lundi au vendredi à partir du 2 septembre 1980 Téléphoner à Suzanne 257-5850 le soir ou 946-9730 dans la journée.
-426-

À LOUER - espace commercial (1200 pieds carrés) chemin Sainte-Marie, près de l'hôtel Saint-Vital Rez-de-chaussée avec vitrine $650.00 par mois. Téléphone: 237-5175 (jour) ou 233-7077, 247-3192 (soir)
-420-

À LOUER - 96, avenue Lloyd, grande chambre bien meublée avec poêle et réfrigérateur, au 1er étage. Près de toute commodité et des autobus; place de stationnement (derrière le magasin 7 eleven) Téléphoner: 233-0788.
-432-

À VENDRE - manteau de Lynx naturel - grandeur 5 - 2 ans d'usage, état neuf - prix demandé: $1,700.00 téléphoner après 18H 832-3265.
-411-

À LOUER - appartement de 3 pièces avec salle de bains entrée privée. Libre immédiatement Téléphoner: 233-2746 après 17h.
-425-

À LOUER - 1er juillet, appartement de 2 chambres à coucher rue Horace. Près de l'autobus et magasins. Tapis mur à mur salle de bains et entrée privée. $200.00 (Seulement personnes propres et responsables) téléphoner 233-0870 Références demandées.
-435-

À VENDRE - cuisinière électrique $25.00 table tournante "Sansui 222" - hauts parleurs "Klipsh" 100 watts RMS - système de lumière pour "juke box". Aubaine Tél.: 237-1748
-409-

APPARTEMENT À LOUER - libre immédiatement 2 chambres à coucher; salon; cuisine; salle de bains; débarras; stationnement; $250 par mois tout inclus 240, rue Watt - Téléphoner: 233-0959 après 16h30
-415-

GARDERAIS ENFANTS - chez moi-au park Windsor-du lundi au vendredi. Repas chauds, grande salle de jeu, peu de télévision, jardin clôturé, français seulement 257-1045
427-

À VENDRE - rue Dumoulin - maison bungalow, 3 chambres à coucher près de l'école Taché Téléphonner: 247-7114
-430-

À LOUER: - rue de la Morenie, appartement de 4 pièces; une chambre à coucher au rez-de-chaussée- entrée privée, salle de bains privée, pour couple ou homme responsable Libre 1er août. Téléphoner 247-7369.
-434-

À VENDRE - 511 rue Boyd: Duplex revenu mensuel $390.00 En très bon état - Prix $22,000.-00 téléphone: 247-7197
-416-

À VENDRE - à Saint-Malo - Maison type bungalow, 3 chambres à coucher - cave à la grandeur - garage - grande cour boisée - Prix très raisonnable. Téléphoner après 17h: 347-5492.
-391-

À LOUER - rue Taché à Saint-Boniface appartement de 5 pièces rez-de-chaussée, 2 chambres à coucher - réfrigérateur - cuisinière - stationnement. Pour plus de renseignements composer: 257-3651.
-421-

À LOUER - appartement de 4 pièces - chambre de bains privée. Place pour stationner une voiture. Libre le 1er juillet. Téléphoner: 233-5522
-407-

Doit être vendu immédiatement - **VENTE PRIVÉE** au parc Windsor, tout près de l'école Lacerte. Maison côte-à-côte de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon, grande cour clôturée. Intérieur et extérieur nouvellement peints, sous-sol avec salle de lavage, évier et salle de récréation. Pour plus d'informations téléphoner au 253-9171 après 16h.
-418-

À VENDRE - cuisinière électrique à 4 plaques - table tournante "Sansui 222" - hauts parleurs "Klipsh" 100 watts RMS - système de lumière pour "juke Box". Aubaine Tél: 237-1748 après 16 heures
-409-

À LOUER - 530, rue Saint-Jean-Baptiste appartement, d'une chambre à coucher - $185.00 + Hydro - Téléphoner: 233-8446
-412-

À VENDRE- 1 - Roulotte de marque "Sportsman" modèle 1975 - 23 pieds de longueur, complétement fournie, double roues, couche huit personnes, en bonne et belle condition.
-429-

À VENDRE - beau lot de chalet à Saint-Malo 1/2 acre bien boisé. Près d'un quai et d'une petite plage, semi-privée. Pas d'obligation de construire Téléphoner: 256-0283 après 16h30
-419-

À VENDRE - 1500 pieds de grillage neuf à clôture, simple et double (grillage en fer recouvert de plastique) - valeur approximative de $120.00 le rouleau de 100 pieds, prix de vente $60.00 le rouleau ou $900.00 pour le tout. Ce grillage est idéal pour animaux, volailles, chevaux, etc... Téléphoner après 18h: 255-2825 (Peut être livré à domicile en cas d'achat du tout)

À LOUER - appartement de 2 chambres à coucher - salle à manger - stationnement inclus - libre le 1er juillet - téléphoner: 237-6413.
-417-

À VENDRE - 1976 Tente-Roulotte de marque "kaplun - "Bleu Jay", couche 6 - Comprend: armoire, poêle (propane) "Ice Box", canapé, roue de rechange - en excellente condition - prix vente 1900.00 offres acceptées
- 2 bicyclettes (filles) genre "high rise" avec sièges "Banane" - Taille Approx: 8 à 12 ans en bonne condition.
Pour plus de renseignements téléphoner 256-5170.
-431-

Appartement à sous-louer - à Saint-Boniface 2 chambres à coucher grand salon, cuisine une salle de bains; sous-sol complet,stationnement inclus - Très proche des autobus - Tout neuf et en excellente condition - Libre le 1er juillet Téléphonez: 233-8726.
-408-

À VENDRE - une bicyclette pour homme. Prix $30.00 - un lave-vaisselle seulement $100.00 Téléphoner: 233-0788
-433-

À LOUER - appartement de 3 chambres à coucher aux environs du parc Windsor. Utilités, facilité de lavage et place de stationnement inclus dans le loyer - $209.00 - Libre le 1er juillet - Téléphoner: 668-6807.
-438-

À VENDRE - à Saint-Malo, rue Centrale, une maison 24 x 27 - sous-sol à la grandeur - lot 66 x 165 - jardin - garage 12 x 20 - Téléphoner 347-5580
-436-

Les douzièmes du Petit Seminaire ont à vendre - 1 corde de bois de tremble, de chêne et une autre Nous avons aussi des plants à vendre: tomates, et fleurs Les sortes de plants de tomates sont: Manitoba, Starfire, Bush Beef steak, Staking, Tiny-Tim, 20¢ l'un. Les sortes de fleurs sont: Pétunia, Marigold, Agératum, 15¢ l'un ainsi que des Piments verts, des choux et des choux-fleurs, 15¢ l'un - une plante gratuite par douzaine.- L'adresse est 615 rue La Flèche à Saint-Boniface et le No de téléphone: 233-9947
-410-

On recherche un exemplaire de **LA LIBERTÉ** du **jeudi 18 octobre 1979** qui nous serait donné à fin de reliure. Si vous avez en main l'un de ces exemplaires et que vous vous sentez l'âme généreuse, veuillez l'apporter, ou le faire parvenir à **LA LIBERTÉ**, 340 boul. Provencher, Saint-Boniface. (Tél.: 247-4823). Des remerciements bien sincères suivront...
-437-

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: **233-3385**
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

"DUCHARME BOOK STORE"
192, rue Marion
Tél: 233-6839
Reprises et échanges...
-Tous les livres vendus à 1/2 prix

"J'achète"
Collectionneur d'antiquités
Désire acheter ou échanger
Mobilier en bois de pin
fait à la main.
Téléphonez au **256-2678**
Après 17 heures.

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti

117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

ASSUREURS


- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

Pour une estimation gratuite, appelez Bernard Jounot

Bym Enterprises Ltd. 257-7808

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

BUREAUX
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921

René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

233-7760 **AUTOPAC** 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX,C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE

200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: **942-2496**
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Aux frontières de la francophonie: La situation aujourd'hui (II)

Le texte qui suit est la deuxième partie du contenu d'une communication livrée par le sous-ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba, M. René Préfontaine à l'Ile Jersey, au nord ouest des côtes de la France, à l'occasion de la huitième biennale de la langue française tenue là-bas au cours de l'hiver dernier.

par René PRÉFONTAINE*

En plus de cette continuité historique que j'ai évoquée, nous trouvons encore aujourd'hui au Manitoba une population francophone homogène, groupée en majeure partie dans le sud de la province, dans un ensemble de paroisses ou communautés, chacune dotée d'organisations sociales, culturelles, et même financières (les Caisses populaires). Dans chacun de nos villages ou hameaux, dans certains quartiers de la banlieue winnipégoise, on trouve des services en français; services gouvernementaux, professionnels, commerciaux. Il existe d'ailleurs une grande cordialité dans les rapports sociaux et les liens de parenté demeurent forts. Il est possible, si l'on y tient, de vivre une bonne partie de sa vie en français.

Tout cela peut paraître bucolique, dépassé, effrité... Et il est bien sûr que le monde du travail salarié, sauf exception, exige l'anglais quotidiennement et influence le comportement. Il est sûr aussi que nous ne sommes pas représentés de façon satisfaisante dans les corps publics, les gouvernements, les conseils scolaires... De fait, l'étude du P. Ducharme s'inquiétait de changements profonds dans notre société, découlant de l'urbanisation, des centralisations scolaires, des "mass media", et de toutes leurs implications, y compris les attitudes intimes et personnelles qui opposent souvent deux générations, à la campagne aussi bien qu'à la ville. Et il disait que sans un plan d'action global, concerté, l'avenir du français chez nous était menacé. Il souhaitait voir en plan global mis en oeuvre par l'Association d'éducation.

1968; Naissance de la S.F.M.

Plus récemment, à mesure que le gouvernement provincial prenait charge de l'enseignement français, celle-ci, devenue la Société Franco-Manitobaine ou SFM (1968), diversifiait effectivement son action. Le domaine culturel, l'animation sociale, la promotion économique, la formation politique, autant de secteurs, en plus du scolaire, qui sont discutés lors de ses congrès annuels, qui se tiennent à Winnipeg et qui sont très animés.



M. René Préfontaine, originaire de Saint-Pierre-Jolys occupe le poste de sous-ministre des Affaires culturelles et du patrimoine du Manitoba depuis le mois de mars 1979



L'artiste franco-manitobain Maurice Paquin. (Photo d'archives de LA LIBERTÉ).

> **"Nous comptons des musiciens, des chansonniers, des folkloristes, que se sont fait connaître en dehors de la province, et même du pays".**

Depuis 1970 environ, on a parlé d'effervescence culturelle. En plus des saisons du Cercle Molière, troupe de théâtre qui compte plus de cinquante ans, on présente les spectacles les plus divers ainsi que des expositions au Centre culturel franco-manitobain, qui est maintenu grâce à des subventions des gouvernements provincial et fédéral. Une troupe de danse y a aussi ses locaux. On compte une vingtaine de comités culturels dans la province. Nous recevons des artistes québécois et français en tournée chaque année, et désormais nous envoyons aussi de nos interprètes et de nos comédiens en stage ou en tournée. Nous comptons des musiciens, des chansonniers, des folkloristes qui se sont fait connaître en dehors de la province et même du pays. Un mouvement de chant choral, "Mélo-Mani", regroupe plusieurs chorales françaises et organise un ralliement chaque année à Saint-Boniface. Des disques français et des livres français sont produits au Manitoba[13]. De création moins récente, le service municipal des bibliothèques à Saint-Boniface et le service provincial ailleurs développent des bibliothèques françaises et bilingues très utiles. Notre journal hebdomadaire, **LA LIBERTÉ**, après une période creuse, prend un nouvel essor et joue de mieux en mieux le rôle d'un journal engagé au service de sa communauté. Pour sa part, la presse électronique est florissante. En effet, l'implantation de la radio française dans l'Ouest, sans aide de l'État, au cours des années 1940 et 50, représente en effort collectif tel qu'on n'en verra plus jamais. Depuis que Radio-Canada a acquis les stations créées par les nôtres (1973), radio et télévision de langue française ont connu une expansion phénoménale, avec des antennes de relais desservant même des petites communautés isolées.

Tout cela serait-il venu trop tard? Un dilemme en effet se pose ici. Malgré toutes les ressources dont elle dispose, certains reprochent à la société d'État, Radio-Canada, de ne pas refléter le milieu... Et il existe dans la population une désaffection qui ne correspond pas aux coûts initiaux consentis pour ces développements.

> **Avancements d'un côté, donc; reculs de l'autre. C'est un dilemme plus général quand on regarde d'une part, ces atouts nouveaux (libéralisation scolaire, les ondes françaises, mentalité plus tolérante chez les jeunes anglophones) et d'autre part, les pertes d'effectifs.**

Je ne veux pas vous accabler de chiffres, mais on ne saurait fermer les yeux devant le phénomène d'assimilation. Un spécialiste des chiffres, et un observateur de la situation franco-manitobaine, le P. Richard Arès, ne se montre pas très rassurant pour l'avenir[14]. Un autre s'inquiète à son tour d'une tendance qui contribue beaucoup à l'assimilation, l'exogamie; il cite le cas d'une paroisse française urbaine où les unions mixtes représentent près de la moitié du total des mariages[15]. Que dire des paroisses bilingues, comme il en existe aussi!

Depuis le milieu du siècle surtout, le décalage tend à s'accentuer entre francophones d'origine et francophones de fait. Le recensement de 1971, par exemple, qui distinguait entre "origine française" et "langue maternelle française' nous attribuait 86,000 âmes dans la première colonne et 60,000 dans la seconde. Le chiffre serait de beaucoup réduit dans une troisième colonne: "le français langue d'usage".

On entend dire fréquemment que dans une minorité ethnique, en Amérique du Nord du moins, l'identité s'atténue à la deuxième génération, se perd à la troisième. Pour ma part, je ne prends pas cela pour une règle ni un postulat. Des faits le contredisent. Nous avons de petites minorités religieuses et etniques qui ne vacillent pas, au Manitoba justement (juifs, huttérites...). Je crois trop en la personne, je crois trop aux dynamisme français et canadien-français.

• • •

13 Musiciens: Marius Benoist, Marcien Ferland. Chansonniers et interprètes (liste provisoire) Gerry et Ziz, Marc Kolt, Suzanne Jeanson, Nicole Brémault, Daniel Lavoie, Maurice Paquin, la famille Laroche. La mode des "boîtes à chansons" au Québec au cours des années 1960 s'est étendue au Manitoba français sous l'impulsion d'éducateurs (Aimé-Onil Dépôt, Antoine Gaborieau) et d'animateurs du poste CKSB (Christian Leroy...).
Folkloriste: P. Martial Caron.
Chorales: les Intrépides, les Blés au vent plusieurs groupes ruraux.
Disques: les Intrépides, Gerry et Ziz, Gilberte Bohémier.
Livres: éditions du Blé, éditions Bois-Brûlés éditions des Plaines.

*14 **Qui fera l'avenir des minorités francophones?** Société historique de Saint-Boniface, 1972*

*15 Mgr Maurice Baudoux. "Les Franco-canadiens de l'Ouest: constitutifs d'une société francophone canadienne". **Mémoires de la Société Royale du Canada**, 4e série, XIII, 1975 (publié en tiré à part).*

Note: Ce travail fut effectué grâce à la collaboration du CEFCO, avec Rossel Vien à la recherche.

• Le choix des photos est de LA LIBERTÉ

La semaine prochaine: L'état de la langue

Heure de tombée le vendredi à 15h

SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout a fait experimente

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE À LA BROQUERIE

Les 21 et 22 juin 1980

Fêtons ensemble la Saint-Jean



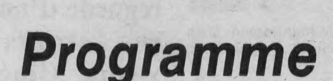


Diane Tell en spectacle

à 20h30

Billets en vente au C.C.F.M.

(Gerry et Ziz précéderont avec un mini spectacle).



Programme

Samedi:

9h:
- cyclorama - départ du collège

9h à 11h:
- déjeuner aux crêpes

13h:
- ouverture officielle

13h30 à 18h:
- jeux d'enfants (animé par le département de loisir de la S.F.M.)
- artisanats: peinture et poterie pour les jeunes - expositions de peintures à l'école élémentaire
- carrousel
- exposition 4-H
- tournoi de hockey sur asphalte
- films et bingo dans l'arène

13h30 à 18h30:
- spectacle 100 Nons: artistes invités sont: Gilberte Bohémier, Folle Avoine chanteurs du C.S.S.B.

13h30 à 19h30:
- Petit Canot

13h30 à 22h:
- musée
- cantine
- cuisine canadienne
- centre d'accueil
- roue de fortune et billets "nevada"
- gourmet

20h à 24h:
- danse en plein air

20h30 à 23h:
- spectacle Diane Tell

23h:
- feu animé de la Saint-Jean

Dimanche:

9h:
- départ des autobus de Saint-Boniface

9h à 10h30:
- déjeuner aux crêpes

10h30 à 11h30:
- messe de la Saint-Jean

11h30 à 12h30:
- défilé

10h à 21h
- centre d'accueil

13h à 15h
- sciage de "pitoune"

13h à 18h
- jeux d'enfants (animés par Mélo-Mani)
- mini-ferme
- artisanats: peinture et poterie pour les jeunes - expositions de peintures à l'école élémentaire
- volley-ball
- spectacle 100 Nons

13h à 20h:
- fer à cheval
- tournois de balle

13h à 22h
- musée
- roue de fortune et billets "nevada"
- cuisine canadienne
- info./souvenirs
- gourmet
- cantine
- "dunk tank"
- carrousel

13h30 à 14h
- les 3 petits cochons

13h30 à 19h30:
- Petit Canot

15h à 15h30:
- tir au cable

15h30 à 16h30:
- courses auto/mono pousse (go-carts)

16h30 à 18h30:
- tournée de ferme

20h à 24h:
- danse en plein air

20h30 à 23h:
- spectacle Diane Tell

20h30 à 24h:
- soirée du bon vieux temps

23h:
- retour des autobus à Saint-Boniface

Entrée, stationnement, et terrain de camping sont gratuits